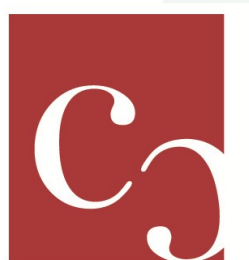


SA ORDISSIMO

33 Avenue Léon Gambetta

92120 MONTROUGE

BILAN AU 31/12/2023



COGESTEN

EXPERTS COMPTABLES - COMMISSAIRES AUX COMPTES

12 rue du Quatre Septembre - 75002 Paris

Tél : 01 46 86 45 45

secretariat@cogesten.fr - www.cogesten.fr

Sommaire

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

----- B I L A N -----	1
<i>Bilan Actif</i>	2
<i>Bilan Passif</i>	3
<i>Détail de l'Actif</i>	4
<i>Détail du Passif</i>	7
<i>Compte de Résultat 1/2</i>	9
<i>Compte de Résultat 2/2</i>	10
<i>Détail du Compte de Résultat</i>	11
----- ANNEXE -----	
<i>Règles et méthodes comptables 2</i>	17
<i>Immobilisations</i>	24
<i>Amortissements</i>	25
<i>Crédit-Bail</i>	26
<i>Provisions au bilan</i>	27
<i>Stocks et en-cours</i>	28
<i>Créances et dettes</i>	29
<i>Charges constatées d'avance</i>	30
<i>Produits à recevoir</i>	31
<i>Charges à payer</i>	32
<i>Produits et Charges exceptionnels</i>	33
<i>Engagements financiers donnés et reçus</i>	34
<i>Capital Social et Effectifs</i>	35
<i>Variations des capitaux propres</i>	36
<i>Tableau des filiales et participations 1</i>	37
<i>Flux de trésorerie (CAF)</i>	38
----- ETATS FISCAUX -----	
<i>BIC - Déclaration 2065 - Impôt sur les Sociétés</i>	39
<i>BIC - Déclaration 2065 Bis- Impôt sur les Sociétés</i>	40
<i>BIC - Déclaration 2065 BisSuite - Impôt sur les Sociétés</i>	41
<i>BIC-RN 2050 - Bilan Actif</i>	42
<i>BIC-RN 2051 - Bilan Passif</i>	43
<i>BIC-RN 2052 - Compte de résultat</i>	44
<i>BIC-RN 2053 - Compte de résultat suite</i>	45
<i>2053 - Détail des produits et charges exceptionnels</i>	46
<i>BIC-RN 2054 - Immobilisations</i>	47
<i>BIC-RN 2054 bis - Ecart de réévaluation</i>	48
<i>BIC-RN 2055 - Amortissements</i>	49
<i>BIC-RN 2056 - Provisions</i>	50
<i>BIC-RN 2057 - Créances et Dettes</i>	51
<i>BIC-RN 2058A - Résultat fiscal</i>	52
<i>2058A - Réintégrations diverses</i>	53
<i>2058A - Déductions diverses</i>	54
<i>BIC-RN 2058B - Suivi des déficits</i>	55
<i>BIC-RN 2058C - Renseignements divers</i>	56
<i>BIC-RN 2059A - Plus et Moins-values</i>	57
<i>BIC-RN 2059B - Affectation des plus-values</i>	58
<i>BIC-RN 2059C - Suivi des moins-values</i>	59
<i>BIC-RN 2059D - Affectation plus-values LT</i>	60
<i>BIC-RN 2059E - Valeur ajoutée</i>	61
<i>BIC-RN 2059F - Composition du capital social /1</i>	62
<i>BIC-RN 2059F - Composition du capital social /2</i>	63
<i>BIC-RN 2059G - Filiales et participations /1</i>	64

Sommaire

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

<i>2069RCI - Réductions et crédits d'impôt</i>	<i>65</i>
<i>2067 - Relevé de frais généraux</i>	<i>66</i>
<i>2069A - Crédit d'impôt recherche / Page 1</i>	<i>67</i>
<i>2069A - Crédit d'impôt recherche / Page 2</i>	<i>68</i>
<i>2069A - Crédit d'impôt recherche / Page 3</i>	<i>69</i>
<i>2069A - Crédit d'impôt recherche / Page 4</i>	<i>70</i>
<i>2069A - Crédit d'impôt recherche / Page 5</i>	<i>71</i>
<i>2069A - Crédit d'impôt recherche / Page 6</i>	<i>72</i>
<i>2069A1 - Crédit d'impôt recherche-Etat annexe / Page 1</i>	<i>73</i>
<i>2069A1 - Crédit d'impôt recherche-Etat annexe / Page 2</i>	<i>74</i>
<i>2069A1 - Crédit d'impôt recherche-Etat annexe / Page 3</i>	<i>75</i>

Etats financiers au 31/12/2023

Bilan

Bilan Actif

Etat exprimé en euros

		31/12/2023			31/12/2022
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
Capital souscrit non appelé (I)					
ACTIF IMMOBILISE	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais d'établissement				
	Frais de développement	5 383 369	4 286 594	1 096 775	1 222 774
	Concessions brevets droits similaires	40 354	27 021	13 333	20 131
	Fonds commercial (1)	124 619		124 619	124 619
	Autres immobilisations incorporelles	1 136 263		1 136 263	847 082
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains				
	Constructions				
	Installations techniques, mat. et outillage indus.	92 464	42 669	49 795	14 820
	Autres immobilisations corporelles	298 514	227 099	71 415	95 124
	Immobilisations en cours				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)				
Participations évaluées selon mise en équival.					
Autres participations	1 977 433	7 500	1 969 933	1 969 933	
Créances rattachées à des participations					
Autres titres immobilisés	50		50	50	
Prêts					
Autres immobilisations financières	74 388		74 388	74 388	
	TOTAL (II)	9 127 453	4 590 883	4 536 570	4 368 922
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises	622 878		622 878	1 695 521
	Avances et Acomptes versés sur commandes				
	CREANCES (3)				
Créances clients et comptes rattachés	1 973 309	27 364	1 945 945	6 571 626	
Autres créances	1 055 575	105 074	950 501	906 307	
Capital souscrit appelé, non versé					
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	28 731	22 699	6 032	16 850	
DISPONIBILITES	562 390		562 390	797 173	
COMPTES DE REGULARISATION	Charges constatées d'avance	33 764		33 764	40 347
	TOTAL (III)	4 276 648	155 137	4 121 511	10 027 824
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)				
Primes de remboursement des obligations (V)					
Ecart de conversion actif (VI)	364 414		364 414	405 620	
	TOTAL ACTIF (I à VI)	13 768 514	4 746 020	9 022 495	14 802 367

(1) dont droit au bail

(2) dont immobilisations financières à moins d'un an

(3) dont créances à plus d'un an

74 388

74 388

Bilan Passif

Etat exprimé en euros

31/12/2023

31/12/2022

		31/12/2023	31/12/2022
Capitaux Propres	Capital social ou individuel	796 948	796 948
	Primes d'émission, de fusion, d'apport ...	6 663 189	6 663 189
	Ecarts de réévaluation		
	RESERVES		
	Réserve légale	1 000	1 000
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves	6 742	6 742
	Report à nouveau	(2 403 426)	(2 674 377)
	Résultat de l'exercice	(856 101)	270 951
Subventions d'investissement			
Provisions réglementées	8 333	4 333	
	Total des capitaux propres	4 216 686	5 068 787
Autres fonds propres	Produits des émissions de titres participatifs		
	Avances conditionnées	540 000	800 000
	Total des autres fonds propres	540 000	800 000
Provisions	Provisions pour risques	362 882	404 514
	Provisions pour charges		
	Total des provisions	362 882	404 514
DETTES (1)	DETTES FINANCIERES		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)	875 211	1 034 836
	Emprunts et dettes financières divers (3)	374 450	381 516
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	4 557	1 894
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 234 630	6 365 159
	Dettes fiscales et sociales	194 890	347 234
	DETTES DIVERSES		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes	130 111	92 714	
Produits constatés d'avance (1)			
	Total des dettes	3 813 848	8 223 354
	Ecarts de conversion passif	89 079	305 712
	TOTAL PASSIF	9 022 495	14 802 367
	Résultat de l'exercice exprimé en centimes	(856 101,08)	270 950,85
(1)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	3 209 292	7 421 460
(2)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	75 066	34 655
(3)	Dont emprunts participatifs		

Détail de l'Actif

Etat exprimé en euros

	01/01/2023 31/12/2023	12 mois	01/01/2022 31/12/2022	12 mois	Variations	%
Capital souscrit non appelé						
TOTAL II - Actif Immobilisé NET	4 536 570	50,28	4 368 922	29,52	167 648	3,84
Frais de développement	1 096 775	12,16	1 222 774	8,26	(126 000)	-10,30
203000 FRAIS DE DEVELOPPEMENT	5 383 369	59,67	5 106 789	34,50	276 580	5,42
280300 AMORT.FRAIS DEVELOPPEMENT	(4 286 594)	-47,51	(3 884 014)	-26,24	(402 580)	-10,37
Concessions brevets et droits similaires	13 333	0,15	20 131	0,14	(6 798)	-33,77
205000 BREVET,S,LICENCES,MARQUES	13 952	0,15	13 952	0,09		
205100 LOGICIELS	26 402	0,29	26 402	0,18		
280500 AMORT.CONCESSIONS,BREVET,S,LIC.	(4 140)	-0,05	(2 472)	-0,02	(1 668)	-67,47
280510 AMORT.CONCESSIONS BREV	(22 881)	-0,25	(17 751)	-0,12	(5 130)	-28,90
Fonds Commercial	124 619	1,38	124 619	0,84		
207000 FONDS DE COMMERCE	124 619	1,38	124 619	0,84		
Autres immobilisations incorporelles	1 136 263	12,59	847 082	5,72	289 180	34,14
232000 IMMOB.INCORPORELLES EN COURS	1 136 263	12,59	847 082	5,72	289 180	34,14
Installations techniques, matériel et outillage	49 795	0,55	14 820	0,10	34 975	235,99
215000 MATERIEL ET OUTILLAGE INDUSTR.	92 464	1,02	46 753	0,32	45 711	97,77
281500 AMORT.MAT.OUTILL.INDUSTRIELS	(42 669)	-0,47	(31 933)	-0,22	(10 736)	-33,62
Autres immobilisations corporelles	71 415	0,79	95 124	0,64	(23 709)	-24,92
218100 INSTALLATION GENERALE AMENAG.	156 545	1,74	156 545	1,06		
218200 MATERIEL DE TRANSPORT	86 466	0,96	86 466	0,58		
218300 MATERIEL BUREAU & INFORMATIQUE	45 488	0,50	43 104	0,29	2 384	5,53
218400 MOBILIER	10 015	0,11	10 015	0,07		
281810 AMORT.AUTRES INST.GENERALES	(115 898)	-1,28	(106 756)	-0,72	(9 143)	-8,56
281820 AMORT.MATERIEL DE TRANSPORT	(60 389)	-0,67	(46 282)	-0,31	(14 106)	-30,48
281830 AMORT.MAT.BUR.ET INFORMATIQUE	(41 107)	-0,46	(38 470)	-0,26	(2 637)	-6,85
281840 AMORTISSEMENT DU MOBILIER	(9 705)	-0,11	(9 497)	-0,06	(208)	-2,18
Autres participations	1 969 933	21,83	1 969 933	13,31		
261101 PARTICIP. ORDISSIMO FINANCE	7 500	0,08	7 500	0,05		
261102 PARTICIP. SUBST.SERVICES	7 500	0,08	7 500	0,05		
261104 TDP SPHERIS DIGITAL LIMITED 2.200.0	1 962 433	21,75	1 962 433	13,26		
296100 PROV.DEP.TITRES ORDISSIMO FINANCE	(7 500)	-0,08	(7 500)	-0,05		
Autres titres immobilisés	50		50			
271100 ACTIONS	50		50			
Autres immobilisations financières	74 388	0,82	74 388	0,50		
275070 DEPOT GARANTIE BAIL MONTRONGE	29 888	0,33	29 888	0,20		
275072 DEPOTS DE GARANTIE BPI FINANCT	44 500	0,49	44 500	0,30		
TOTAL III - Actif Circulant NET	4 121 511	45,68	10 027 824	67,74	(5 906 313)	-58,90
Marchandises	622 878	6,90	1 695 521	11,45	(1 072 643)	-63,26
370000 STOCKS DE MARCHANDISES ORDISSIMO	517 333	5,73	1 144 920	7,73	(627 588)	-54,81
370080 STOCKS DE MARCHANDISES MUST WO	105 545	1,17	550 601	3,72	(445 056)	-80,83
Créances clients et comptes rattachés	1 945 945	21,57	6 571 626	44,40	(4 625 680)	-70,39
041D Collectif clients débiteurs	1 846 865	20,47	6 411 590	43,31	(4 564 725)	-71,19
041D 1 Collectif client mustworld	126 444	1,40	181 640	1,23	(55 196)	-30,39
411002 CLIENTS AVANCE ET ACOMPTE			444		(444)	-100,00
411100 CLIENTS SUBSTANTIEL SAS			4 794	0,03	(4 794)	-100,00
418100 CLIENTS FACTURES A ETABLIR			10 519	0,07	(10 519)	-100,00

Détail de l'Actif

Etat exprimé en euros		01/01/2023 31/12/2023	12 mois	01/01/2022 31/12/2022	12 mois	Variations	%
491000	PROV.DEPREC.COMPTES CLIENTS	(27 364)	-0,30	(37 362)	-0,25	9 998	26,76
Autres créances		950 501	10,53	906 307	6,12	44 195	4,88
040D	Collectif fournisseurs débiteurs	151 364	1,68	150 927	1,02	436	0,29
040D 1	Collectif fournisseur mustworld	23 366	0,26	360		23 006	N/S
421080	MW - REMUNERATION MUST WORLD	32				32	
425037	AVANCE LALLIAUME VIRGINIE	900	0,01	1 000	0,01	(100)	-10,00
425053	AVANCE DIATTA MARIE	1 550	0,02	2 550	0,02	(1 000)	-39,22
425118	AVANCE DEBON ALEXANDRE			1 338	0,01	(1 338)	-100,00
437330	OR - MUTUELLE	2 608	0,03			2 608	
444000	ETAT,IMPOT SUR LES BENEFICES	109 484	1,21	62 151	0,42	47 333	76,16
445602	TVA DED SUR IMMOBILISATIONS			1 800	0,01	(1 800)	-100,00
445606	TVA DED SUR AUTRES BIENS.SERVICES	40 878	0,45	58 022	0,39	(17 144)	-29,55
445652	TVA DED AUTOL. S/ PRESTATION IN			6 473	0,04	(6 473)	-100,00
445662	TVA DED AUTOL. S/ ACQUISITION IN			14 513	0,10	(14 513)	-100,00
445672	TVA DED AUTOL. S/ IMPORTATION	5 278	0,06			5 278	
445710	TVA COLLECTEE 20%			8 849	0,06	(8 849)	-100,00
445711	TVA COLLECTEE UK 20%			684		(684)	-100,00
445714	TVA COLLECTEE VENTE PARTICULIER	2 711	0,03	2 971	0,02	(260)	-8,74
445720	TVA COL AUTOL. S/ ACQUISITION IN	114				114	
445752	TVA COL AUTOL. S/ PRESTATION IN	1 076	0,01			1 076	
445806	TVA SUR FACTURES A RECEVOIR	13 925	0,15	15 122	0,10	(1 197)	-7,92
448600	OR - ETAT, CHARGES A PAYER	4 358	0,05			4 358	
451001	COMPTE COURANT SENIORALIS			150		(150)	-100,00
451003	C/C SPH DIGITAL	429		429			
462000	CREANCES KALIS S/CESSIONS TITRES	800	0,01	200 800	1,36	(200 000)	-99,60
467000	DEBITEURS ET CREDITEURS DIVERS			1 069	0,01	(1 069)	-100,00
467015	ORDISSIMO FINANCES	321 685	3,57	268 039	1,81	53 647	20,01
467016	SUBSTANTIEL SERVICES	81 718	0,91	97 207	0,66	(15 489)	-15,93
467500	STRIPE PAIEMENT	1 596	0,02	444		1 152	259,72
467501	AMAZON SELLER CENTRAL FR	15 262	0,17	2 668	0,02	12 593	471,95
467502	AMAZON SELLER CENTRAL ALLEMAG			4 618	0,03	(4 618)	-100,00
467503	AMAZON SELLER CENTRAL ITALIE	7 615	0,08	377		7 237	N/S
467504	AMAZON SELLER CENTRAL ESPAGNE	2 497	0,03	314		2 183	695,72
467506	AMAZON SELLER CENTRAL PAYS BAS	1 710	0,02	181		1 529	844,17
467507	AMAZON SELLER CENTRAL UK	1 861	0,02	2 490	0,02	(629)	-25,26
467508	AMAZON SELLER CENTRAL SUEDE	134		295		(161)	-54,65
467509	AMAZON SELLER CENTRAL BELGIQUE	2 695	0,03	227		2 468	N/S
467550	COMPTE DARTY			1 534	0,01	(1 534)	-100,00
467551	BOULANGER	5 524	0,06			5 524	
467901	BNP FACTOR - COMPTE COURANT #01			2 397	0,02	(2 397)	-100,00
467902	BNP FACTOR - FONDS DE GARANTIE #2	35 000	0,39	71 654	0,48	(36 654)	-51,15
467903	BNP FACTOR - FONDS DE RESERVE #23	10 241	0,11	26 228	0,18	(15 987)	-60,95
468700	AUTRES PRODUITS A RECEVOIR	209 166	2,32	3 500	0,02	205 666	N/S
496000	PROV.DEPREC. DEB DIV ORDISSIMO FI	(105 074)	-1,16	(105 074)	-0,71		
Valeurs mobilières de placement		6 032	0,07	16 850	0,11	(10 818)	-64,20
503101	ACTIONS ORDISSIMO	28 731	0,32	26 128	0,18	2 603	9,96
590300	PROVIS.DEP. ACTION ORDISSIMO	(22 699)	-0,25	(9 278)	-0,06	(13 421)	-144,66
Disponibilités		562 390	6,23	797 173	5,39	(234 783)	-29,45
511201	REMISE FACTOR SELLSY	27 681	0,31	6 813	0,05	20 868	306,27
511203	OR - REMISE CHQ AXELOR			2 328	0,02	(2 328)	-100,00
511204	OR - REMISE VIR AXELOR	2 236	0,02			2 236	
511205	REMISE PAYPAL SELLSY			2 524	0,02	(2 524)	-100,00
511208	REMISE AMAZON SELLSY	500	0,01	10 365	0,07	(9 865)	-95,18
511213	REMISE CHQ MUST WORLD	11 132	0,12			11 132	
511214	REMISE VIR MUST WORLD	3 264	0,04			3 264	
511215	REMISE PREL MUST WORLD	13 015	0,14			13 015	
511219	Rglt CDISCOUNT			766	0,01	(766)	-100,00
511220	Rglt FNAC	150		191		(41)	-21,51
511223	REMISE AMAZON DE			2 275	0,02	(2 275)	-100,00

Détail de l'Actif

Etat exprimé en euros		01/01/2023 31/12/2023	12 mois	01/01/2022 31/12/2022	12 mois	Variations	%
511224	REMISE AMAZON UK	1 040	0,01			1 040	
511225	REMISE AMAZON ES	498	0,01	709		(211)	-29,72
511226	REMISE AMAZON IT	1 245	0,01	1 428	0,01	(183)	-12,79
511227	REMISE AMAZON NL			257		(257)	-100,00
511228	REMISE AMAZON PL			743	0,01	(743)	-100,00
511229	REMISE AMAZON SE			671		(671)	-100,00
511230	Rglt Iziflux / Sedagyl	460	0,01	923	0,01	(463)	-50,13
511231	Règlements Amazon BE	250				250	
512000	SOCIETE GENERALE 20082412	30 401	0,34	36 178	0,24	(5 778)	-15,97
512300	BP RIVES DE PARIS (€) EUR 21216195818	127 549	1,41	166 260	1,12	(38 711)	-23,28
512305	BP RIVES DE PARIS (\$) USD	525	0,01	544		(19)	-3,47
512400	BP RIVES DE PARIS (£) GBP	7 701	0,09	7 546	0,05	155	2,06
512600	PAYPAL (€) EUR	2 211	0,02	35 110	0,24	(32 898)	-93,70
512602	PAYPAL GBP (£)	4 589	0,05			4 589	
512700	BNP PARIBAS (€) EUR	25 984	0,29	495 495	3,35	(469 511)	-94,76
512701	BNP PARIBAS (\$) USD	285 611	3,17			285 611	
512800	BANQUE BOURSE DIRECTE	12 666	0,14	16 800	0,11	(4 134)	-24,61
530000	CAISSE ORDISSIMO	3 598	0,04	4 661	0,03	(1 063)	-22,81
530080	CAISSE MUST WORLD	84		4 586	0,03	(4 502)	-98,17
Charges constatées d'avance		33 764	0,37	40 347	0,27	(6 583)	-16,32
486100	CHARGES D'EXPL.CONST.D'AVANCE	33 764	0,37	40 347	0,27	(6 583)	-16,32
Ecarts de conversion actif		364 414	4,04	405 620	2,74	(41 207)	-10,16
476000	Différence conv.actif	364 414	4,04	405 620	2,74	(41 207)	-10,16
TOTAL DU BILAN ACTIF		9 022 495	100,00	14 802 367	100,00	(5 779 872)	-39,05

Détail du Passif

Etat exprimé en euros

	01/01/2023 31/12/2023	12 mois	01/01/2022 31/12/2022	12 mois	Variations	%
TOTAL I - Capitaux propres	4 216 686	<i>46,74</i>	5 068 787	<i>34,24</i>	(852 101)	<i>-16,81</i>
Capital Social ou individuel	796 948	<i>8,83</i>	796 948	<i>5,38</i>		
101300 CAPITAL SOUSCRIT APPELE VERSE	796 948	<i>8,83</i>	796 948	<i>5,38</i>		
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	6 663 189	<i>73,85</i>	6 663 189	<i>45,01</i>		
104100 PRIMES D'EMISSION	6 663 189	<i>73,85</i>	6 663 189	<i>45,01</i>		
Réserve légale	1 000	<i>0,01</i>	1 000	<i>0,01</i>		
106100 RESERVE LEGALE	1 000	<i>0,01</i>	1 000	<i>0,01</i>		
Autres réserves	6 742	<i>0,07</i>	6 742	<i>0,05</i>		
106800 AUTRES RESERVES	6 742	<i>0,07</i>	6 742	<i>0,05</i>		
Report à nouveau	(2 403 426)	<i>-26,64</i>	(2 674 377)	<i>-18,07</i>	270 951	<i>10,13</i>
119000 REPORT A NOUVEAU SOLDE DEBIT.	(2 403 426)	<i>-26,64</i>	(2 674 377)	<i>-18,07</i>	270 951	<i>10,13</i>
Résultat de l'exercice	(856 101)	<i>-9,49</i>	270 951	<i>1,83</i>	(1 127 052)	<i>-415,96</i>
Provisions réglementées	8 333	<i>0,09</i>	4 333	<i>0,03</i>	4 000	<i>92,31</i>
145000 AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES	8 333	<i>0,09</i>	4 333	<i>0,03</i>	4 000	<i>92,31</i>
TOTAL II - Autres fonds propres	540 000	<i>5,99</i>	800 000	<i>5,40</i>	(260 000)	<i>-32,50</i>
Avances conditionnées	540 000	<i>5,99</i>	800 000	<i>5,40</i>	(260 000)	<i>-32,50</i>
167610 EMPRUNT OSEO 550000€ - INNOVATIO	165 000	<i>1,83</i>	275 000	<i>1,86</i>	(110 000)	<i>-40,00</i>
167620 EMPRUNT BPIFRANCE 750000€ OSEO	375 000	<i>4,16</i>	525 000	<i>3,55</i>	(150 000)	<i>-28,57</i>
TOTAL III - Total des Provisions	362 882	<i>4,02</i>	404 514	<i>2,73</i>	(41 632)	<i>-10,29</i>
Provisions pour risques	362 882	<i>4,02</i>	404 514	<i>2,73</i>	(41 632)	<i>-10,29</i>
151500 PROVISIONS POUR PERTE CHANGE	362 882	<i>4,02</i>	404 514	<i>2,73</i>	(41 632)	<i>-10,29</i>
TOTAL IV - Total des dettes	3 813 848	<i>42,27</i>	8 223 354	<i>55,55</i>	(4 409 505)	<i>-53,62</i>
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	875 211	<i>9,70</i>	1 034 836	<i>6,99</i>	(159 625)	<i>-15,43</i>
168840 INTERETS C.N.E.	135		171		(36)	<i>-20,88</i>
164502 EMPRUNT BNP 1 200 000€	800 000	<i>8,87</i>	1 000 000	<i>6,76</i>	(200 000)	<i>-20,00</i>
168841 Assurances C.N.E	10		10			<i>-1,10</i>
511202 OR - REMISE CB AXELOR	1 261	<i>0,01</i>	1 125	<i>0,01</i>	136	<i>12,11</i>
511204 OR - REMISE VIR AXELOR			243		(243)	<i>-100,00</i>
511209 REMISE STRIPES AXELOR	1 241	<i>0,01</i>	123		1 119	<i>910,48</i>
511210 COMPTE COMPENSATION			618		(618)	<i>-100,00</i>
511212 REMISE CB MUST WORLD			2 656	<i>0,02</i>	(2 656)	<i>-100,00</i>
511213 REMISE CHQ MUST WORLD			848	<i>0,01</i>	(848)	<i>-100,00</i>
511214 REMISE VIR MUST WORLD			6 761	<i>0,05</i>	(6 761)	<i>-100,00</i>
511215 REMISE PREL MUST WORLD			1		(1)	<i>-100,00</i>
511217 REMISE PAYPAL MUST WORLD			617		(617)	<i>-100,00</i>
511218 REMISE AMAZON MUST WORLD	446		824	<i>0,01</i>	(378)	<i>-45,86</i>
511219 Rgt CDISCOUNT	499	<i>0,01</i>			499	
511221 REMISE DART Y			3 681	<i>0,02</i>	(3 681)	<i>-100,00</i>
511222 Rgt Boulanger	3 067	<i>0,03</i>			3 067	
511224 REMISE AMAZON UK			941	<i>0,01</i>	(941)	<i>-100,00</i>
512701 BNP PARIBAS (\$) USD			16 218	<i>0,11</i>	(16 218)	<i>-100,00</i>
518600 INTERETS COURUS S/CPT.FINANC.	333				333	
164000 EMPRUNT EN ATT DE DECAISSEMENT	68 218	<i>0,76</i>			68 218	
Emprunts et dettes financières divers	374 450	<i>4,15</i>	381 516	<i>2,58</i>	(7 066)	<i>-1,85</i>
165000 DEPOT & CAUTIONNEMENT RECUS	9 050	<i>0,10</i>	9 050	<i>0,06</i>		

Détail du Passif

Etat exprimé en euros		01/01/2023 31/12/2023	12 mois	01/01/2022 31/12/2022	12 mois	Variations	%
168101	ASS PROSPECTION BPIFRANCE ALL,UK,	56 701	0,63	97 998	0,66	(41 297)	-42,14
168102	ASS PROSPECTION BPIFRANCE ESPAGNE	186 000	2,06	186 000	1,26		
168103	ASS PROSPECTION BPIFRANCE USA	59 000	0,65	59 000	0,40		
455001	C/C VIELLE ALEXANDRE	323		306		17	5,60
455002	C/C BERLY DE BUIGNE CHRISTOPHE	53 125	0,59	19 448	0,13	33 677	173,16
455003	C/C DELMOTTE BRICE	7 589	0,08	7 589	0,05		
455004	C/C VIELLE JULIEN	927	0,01	470		457	97,30
455860	INTERETS COURUS SUR CPT COURT	1 736	0,02	1 656	0,01	80	4,86
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		4 557	0,05	1 894	0,01	2 663	140,64
419100	CLIENTS ACOMPTES S/COMMANDES	4 557	0,05	1 894	0,01	2 663	140,64
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		2 234 630	24,77	6 365 159	43,00	(4 130 529)	-64,89
040C	Collectif fournisseurs créditeurs	2 065 241	22,89	6 156 461	41,59	(4 091 220)	-66,45
040C 1	Collectif fournisseur mustworld	85 440	0,95	115 471	0,78	(30 031)	-26,01
408100	FOURNISSEURS FACT/N.PARVENUES	83 949	0,93	93 227	0,63	(9 278)	-9,95
Dettes fiscales et sociales		194 890	2,16	347 234	2,35	(152 344)	-43,87
421000	OR - REMUNERATIONS ORDISSIMO	45 566	0,51	41 099	0,28	4 468	10,87
421080	MW - REMUNERATION MUST WORLD			10 286	0,07	(10 286)	-100,00
427000	OPPOSITIONS SUR SALAIRES	40		40			
428210	PERSONNEL CONGES A PAYER	39 023	0,43	57 212	0,39	(18 188)	-31,79
431000	OR - URSSAF	21 569	0,24	26 086	0,18	(4 517)	-17,32
431001	MW - URSSAF	4 536	0,05	4 310	0,03	226	5,24
437200	OR - CAISSE RETRAITE HUMANIS	5 693	0,06	7 396	0,05	(1 703)	-23,03
437311	MW - RETRAITE HUMANIS	1 008	0,01	966	0,01	42	4,34
437320	OR - PREVOYANCE MALAKOFF	1 821	0,02	2 273	0,02	(452)	-19,89
437330	OR - MUTUELLE			382		(382)	-100,00
438200	CHARGES SOC SUR CONGES A PAYER	13 386	0,15	19 306	0,13	(5 919)	-30,66
442100	OR - RETENUE A LA SOURCE	2 709	0,03	3 930	0,03	(1 221)	-31,06
442101	MW - RETENUE A LA SOURCE	2 580	0,03	2 580	0,02		
445501	TVA A DECAISSER	24 804	0,27	143 826	0,97	(119 023)	-82,75
445652	TVA DED AUTOL. S/ PRESTATION IN	1 077	0,01			1 077	
445662	TVA DED AUTOL. S/ ACQUISITION IN	111				111	
445710	TVA COLLECTEE 20%	25 584	0,28			25 584	
445712	TVA COLLECTEE 5,5 %	105				105	
445720	TVA COL AUTOL. S/ ACQUISITION IN			14 513	0,10	(14 513)	-100,00
445752	TVA COL AUTOL. S/ PRESTATION IN			6 473	0,04	(6 473)	-100,00
445772	TVA COL AUTOL. S/ IMPORTATION	5 278	0,06			5 278	
445807	TVA SUR FACTURES A ETABLIR			765	0,01	(765)	-100,00
448600	OR - ETAT, CHARGES A PAYER			4 544	0,03	(4 544)	-100,00
448630	TA FPC A PAYER			1 247	0,01	(1 247)	-100,00
Autres dettes		130 111	1,44	92 714	0,63	37 397	40,34
041C	Collectif clients créditeurs	106 739	1,18	82 680	0,56	24 059	29,10
041C 1	Collectif client mustworld	11 101	0,12	5 389	0,04	5 713	106,01
467300	DETAIL CARTE AMERICAN EXPRESS			964	0,01	(964)	-100,00
467302	DETAIL CB EN ATT DE DECAISSEMENT	1 799	0,02	2 358	0,02	(559)	-23,72
467303	CB CARTE BNPE	1 424	0,02	1 323	0,01	101	7,65
467502	AMAZON SELLER CENTRAL ALLEMAG						
467901	BNP FACTOR - COMPTE COURANT #01	9 047	0,10			9 047	
TOTAL V - Ecarts de conversion passif		89 079	0,99	305 712	2,07	(216 633)	-70,86
477000	Différence conv. passif	89 079	0,99	305 712	2,07	(216 633)	-70,86
TOTAL DU BILAN PASSIF		9 022 495	100,00	14 802 367	100,00	(5 779 872)	-39,05

Compte de Résultat 1/2

Etat exprimé en euros

31/12/2023

31/12/2022

		France	Exportation	12 mois	12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises	2 289 878	385 829	2 675 708	11 546 712
	Production vendue (Biens)				
	Production vendue (Services et Travaux)	112 662	136 180	248 842	221 161
	Montant net du chiffre d'affaires	2 402 540	522 010	2 924 550	11 767 873
	Production stockée				
	Production immobilisée			276 580	376 238
	Subventions d'exploitation			13 242	643
Reprises sur provisions et amortissements, transfert de charges					
Autres produits			264 385	160 377	
Total des produits d'exploitation (1)				3 478 758	12 305 131
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises			903 520	8 969 852
	Variation de stock			633 107	(526 131)
	Achats de matières et autres approvisionnements				
	Variation de stock				
	Autres achats et charges externes			1 177 330	1 665 534
	Impôts, taxes et versements assimilés			30 141	37 353
	Salaires et traitements			751 892	940 955
	Charges sociales du personnel			257 752	336 132
	Cotisations personnelles de l'exploitant				
	Dotations aux amortissements :				
	- sur immobilisations			446 208	449 272
	- charges d'exploitation à répartir				
	Dotations aux dépréciations :				
- sur immobilisations				94 595	
- sur actif circulant					
Dotations aux provisions					
Autres charges			36 941	285 489	
Total des charges d'exploitation (2)				4 236 892	12 253 052
RESULTAT D'EXPLOITATION				(758 134)	52 079

Compte de Résultat 2/2

Etat exprimé en euros

		31/12/2023	31/12/2022
RESULTAT D'EXPLOITATION		(758 134)	52 079
Opéra. comm.	Bénéfice attribué ou perte transférée Perte supportée ou bénéfice transféré		
PRODUITS FINANCIERS	De participations (3) D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé (3) Autres intérêts et produits assimilés (3) Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges Différences positives de change Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	6 375 404 514 30 536	1 5 244 72 385
Total des produits financiers		441 425	77 629
CHARGES FINANCIERS	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions Intérêts et charges assimilées (4) Différences négatives de change Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement	376 303 63 298	404 514 48 560 3 039
Total des charges financières		439 601	456 114
RESULTAT FINANCIER		1 825	(378 485)
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS		(756 310)	(326 405)
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Sur opérations de gestion Sur opérations en capital Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges	22 681 305 666	4 735 700 800
Total des produits exceptionnels		328 347	705 535
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Sur opérations de gestion Sur opérations en capital Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	471 472 4 000	3 939 158 800 4 000
Total des charges exceptionnelles		475 472	166 739
RESULTAT EXCEPTIONNEL		(147 125)	538 796
PARTICIPATION DES SALARIES IMPOTS SUR LES BENEFICES		(47 333)	(58 560)
TOTAL DES PRODUITS		4 248 530	13 088 296
TOTAL DES CHARGES		5 104 631	12 817 345
RESULTAT DE L'EXERCICE		(856 101)	270 951

- (1) dont produits afférents à des exercices antérieurs
(2) dont charges afférentes à des exercices antérieurs
(3) dont produits concernant les entreprises liées
(4) dont intérêts concernant les entreprises liées

Détail du Compte de Résultat

Etat exprimé en euros

	01/01/2023 31/12/2023	12 mois	01/01/2022 31/12/2022	12 mois	Variations	%
Total des produits d'exploitation	3 478 758	118,95	12 305 131	104,57	(8 826 373)	-71,73
Ventes de marchandises	2 675 708	91,49	11 546 712	98,12	(8 871 004)	-76,83
Ventes de marchandises FRANCE	2 289 878	78,30	2 422 309	20,58	(132 431)	-5,47
707000 OR - VENTES DE MARCHANDISES FR 20	1 054 977	36,07	1 612 590	13,70	(557 614)	-34,58
707001 OR - VENTES DE MARCHANDISES (FRA	(3 827)	-0,13	2 784	0,02	(6 611)	-237,48
707150 OR - VENTES DE MARCHANDISES FR 5.5	3 887	0,13	6 101	0,05	(2 214)	-36,29
707281 MW - VENTES DE MARCHANDISES FR 5			727	0,01	(727)	-100,00
707282 MW - VENTES DE MARCHANDISES FR 2	742 597	25,39	688 786	5,85	53 811	7,81
707300 VENTES DE MARCHANDISES GUICHET			47 843	0,41	(47 843)	-100,00
707301 Vte Particulier Allemagne (DE)	89 208	3,05	40 251	0,34	48 957	121,63
707302 Vte Particulier Autriche (AT)	8 199	0,28	2 915	0,02	5 284	181,25
707303 Vte Particulier Belgique (BE)	20 021	0,68	3 745	0,03	16 276	434,65
707304 Vte Particulier Bulgarie (BG)	168	0,01			168	
707305 Vte Particulier Chypre (CY)	347	0,01			347	
707307 Vte Particulier Danemark (DK)	1 466	0,05			1 466	
707308 Vte Particulier Espagne (ES)	11 297	0,39	2 630	0,02	8 667	329,52
707310 Vte Particulier Finlande (FI)	150	0,01			150	
707311 Vte Particulier France (FR)	327 092	11,18	1 833	0,02	325 259	N/S
707313 Vte Particulier Hongrie (HU)	219	0,01			219	
707314 Vte Particulier Irlande (IE)	5 447	0,19	3 583	0,03	1 864	52,02
707315 Vte Particulier Italie (IT)	12 586	0,43	4 807	0,04	7 779	161,85
707318 Vte Particulier Luxembourg (LU)	473	0,02	1 157	0,01	(685)	-59,16
707319 Vte Particulier Malte (MT)	662	0,02			662	
707320 Vte Particulier Pays-Bas (NL)	7 660	0,26	724	0,01	6 936	958,02
707321 Vte Particulier Pologne (PL)	1 317	0,05	206		1 111	539,34
707322 Vte Particulier Portugal (PT)	2 921	0,10	243		2 678	N/S
707324 Vte Particulier Roumanie (RO)	220	0,01			220	
707326 Vte Particulier Slovénie (SI)	440	0,02			440	
707327 Vte Particulier Suède (SE)	2 246	0,08	554		1 693	305,66
707328 Vte Particulier Croatie (HR)			155		(155)	-100,00
707329 Vte Particulier Bulgarie (BG)			157		(157)	-100,00
707330 Vte Particulier Estonie (EE)			197		(197)	-100,00
707331 Vte Particulier Danemark (DK)			323		(323)	-100,00
709701 REMISES SUR VENTES	104				104	
Ventes de marchandises EXPORT	385 829	13,19	9 124 402	77,54	(8 738 573)	-95,77
707500 OR - VENTES DE MARCHANDISES UE	85 285	2,92	145 918	1,24	(60 633)	-41,55
707959 OR - VENTES DE MARCHANDISES HUE	(229 299)	-7,84	101 268	0,86	(330 567)	-326,43
707960 OR - VENTES HUE HORS CHAMP TERRI	456 697	15,62	8 742 048	74,29	(8 285 351)	-94,78
707961 Vente de marchandises HUE - Convention	65 062	2,22	90 518	0,77	(25 456)	-28,12
707981 MW - VENTES DE MARCHANDISES UE	1 040	0,04	11 752	0,10	(10 713)	-91,15
707999 MW - VENTES DE MARCHANDISES HUE	7 045	0,24	32 898	0,28	(25 852)	-78,58
Production vendue Biens						
Production vendue Services + Travaux	248 842	8,51	221 161	1,88	27 681	12,52
Production vendue Services FRANCE	112 662	3,85	88 636	0,75	24 026	27,11
706000 OR - P.S DIVERSES ET REMISES CCIALE	34 009	1,16	35 276	0,30	(1 266)	-3,59
706300 P.S CRITEO	830	0,03	4 546	0,04	(3 717)	-81,75
708020 OR - LOCATION L.GAMBETTA SOUMIS	73 200	2,50	50 280	0,43	22 920	45,58
708021 OR - LOCATION L.GAMBETTA NON SO	5 850	0,20	7 800	0,07	(1 950)	-25,00
708080 MW - PRESTATION SERVICES 20%	(1 315)	-0,04	(842)	-0,01	(473)	-56,16
708400 FACTURATION CP CHARGES ACQU M			(9 091)	-0,08	9 091	100,00
708582 MW - FRAIS DE PORT 20%	88		667	0,01	(579)	-86,88
Production vendue Services EXPORT	136 180	4,66	132 525	1,13	3 655	2,76
706950 OR - P.S DIVERSES ET REMISES CCIALE			(3 220)	-0,03	3 220	100,00

Détail du Compte de Résultat

Etat exprimé en euros		01/01/2023 31/12/2023	12 mois	01/01/2022 31/12/2022	12 mois	Variations	%
706500	P.S GOOGLE ADSENSE	128 572	4,40	131 653	1,12	(3 081)	-2,34
706501	P.S TABOOLA UK	7 608	0,26	3 944	0,03	3 665	92,93
706503	P.S. TRAFFECTIVE			69		(69)	-100,00
708510	OR - FRAIS DE PORT UE			80		(80)	-100,00
Montant net du chiffre d'affaires		2 924 550	100,00	11 767 873	100,00	(8 843 323)	-75,15
Production immobilisée		276 580	9,46	376 238	3,20	(99 657)	-26,49
721000	PRODUCT.IMMOBILISATIONS INCORP	276 580	9,46	376 238	3,20	(99 657)	-26,49
Reprises sur provisions, transferts de charges		13 242	0,45	643	0,01	12 599	N/S
781740	REPRISE PROVISION CLIENTS	9 998	0,34			9 998	
791000	TRANS.CHARGES EXCLUS DE LA VA	3 245	0,11	643	0,01	2 602	404,46
Autres produits d'exploitation		264 385	9,04	160 377	1,36	104 008	64,85
756000	GAINS DE CHANGE SUR CREANCES CO	262 333	8,97	158 221	1,34	104 111	65,80
758000	PRODUITS DIVERS GEST.COURANTE	2 052	0,07	2 156	0,02	(103)	-4,80
Total des charges d'exploitation		4 236 892	144,87	12 253 052	104,12	(8 016 160)	-65,42
Achats de marchandises		903 520	30,89	8 969 852	76,22	(8 066 332)	-89,93
607100	OR - ACHATS DE MARCHANDISES	31 871	1,09	45 342	0,39	(13 471)	-29,71
607180	MW - ACHATS DE MARCHANDISES	118 726	4,06	61 513	0,52	57 214	93,01
607500	OR - ACHATS DE MARCHANDISES HUE	109 977	3,76	929 612	7,90	(819 635)	-88,17
607501	ACHATS DE MARCHANDISES SPHERIS D	99 161	3,39	6 382 652	54,24	(6 283 490)	-98,45
607502	Achats de marchandises - HUE TRANSIT.FR			763 477	6,49	(763 477)	-100,00
607503	OR - FRAIS ACCESSOIRES DROITS DOU	39 380	1,35	42 527	0,36	(3 148)	-7,40
607505	FRAIS AMAZON (+ autres MARKET PLAC	170 032	5,81			170 032	
607506	TRANSPORTS SUR ACHATS	44 926	1,54			44 926	
607510	OR - ACHATS DE MARCHANDISES UE	569	0,02	183 345	1,56	(182 775)	-99,69
607981	MW - ACHATS DE MARCHANDISES UE	285 839	9,77	462 741	3,93	(176 902)	-38,23
607982	MW - ACHATS DE MARCHANDISES HUE	3 039	0,10	98 644	0,84	(95 605)	-96,92
Variation de stocks de marchandises		633 107	21,65	(526 131)	-4,47	1 159 238	220,33
603700	OR - VARIATION STOCKS MARCHANDIS	627 588	21,46	(358 836)	-3,05	986 424	274,90
603780	MW - VARIATION STOCKS MARCHANDI	5 519	0,19	(167 295)	-1,42	172 814	103,30
Autres achats et charges externes		1 177 330	40,26	1 665 534	14,15	(488 204)	-29,31
604000	PREST AT AIRES FRANCE	57 227	1,96	84 742	0,72	(27 515)	-32,47
604080	MW - PREST AT AIRES FRANCE	36 121	1,24	21 614	0,18	14 507	67,12
604100	PREST AT AIRES R ET D	51 500	1,76	119 710	1,02	(68 210)	-56,98
604200	PREST AT AIRES COMMUNAUTES			2 625	0,02	(2 625)	-100,00
604300	PREST AT AIRES EDITIONS			11 785	0,10	(11 785)	-100,00
604500	PREST AT AIRES HORS CEE	76 931	2,63	78 125	0,66	(1 194)	-1,53
604510	PREST AT AIRES CEE	24 244	0,83	77 468	0,66	(53 224)	-68,70
604511	PREST AT AIRES ALLEMAGNE	20		5 814	0,05	(5 794)	-99,66
606110	ELECTRICITE	15 265	0,52	11 284	0,10	3 981	35,28
606120	EAU	692	0,02	647	0,01	44	6,86
606160	CARBURANTS	2 561	0,09	589	0,01	1 972	334,76
606300	PETIT OUTILLAGE	6 892	0,24	8 094	0,07	(1 202)	-14,85
606380	MW - PETIT OUTILLAGE	4 078	0,14	4 238	0,04	(161)	-3,79
606400	FOURNIT.ET PETIT MAT.BUREAU	7 472	0,26	14 183	0,12	(6 711)	-47,32
606880	MW - autres produits consommables			1 806	0,02	(1 806)	-100,00
611000	NETTOYAGE LOCAUX	12 543	0,43	11 794	0,10	749	6,35
613200	LOC IMMOB CAB MORANT DELAUNAY	120 449	4,12	114 371	0,97	6 079	5,31
613201	LOCATIONS PARKING MONTROUGE	2 067	0,07	2 224	0,02	(158)	-7,08
613202	KACTUS			468		(468)	-100,00
613280	LOC IMMOB METROPOLE NICE COTE	27 860	0,95	29 950	0,25	(2 091)	-6,98
613281	Location Nice Parking	579	0,02			579	

Détail du Compte de Résultat

Etat exprimé en euros		01/01/2023 31/12/2023	12 mois	01/01/2022 31/12/2022	12 mois	Variations	%
613300	LOC ALLEMAGNE	2 592	0,09	2 544	0,02	48	1,89
613500	LOCATIONS MOBILIERES	83		213		(129)	-60,83
613520	LOC.MAT.TRANSP.-6MOIS			60		(60)	-100,00
613580	MW - LOCATION MOBILIERE	745	0,03	1 484	0,01	(739)	-49,82
614200	CH LOC CAB MORANT DELAUNAY 33	13 513	0,46	13 756	0,12	(243)	-1,77
614280	CH LOC METROPOLE NICE COTE D'AZ	5 818	0,20	6 852	0,06	(1 034)	-15,09
615500	ENTR.REP.DES BIENS MOBILIERES	43		41		1	3,57
615520	ENTR.REP.MATERIEL DE TRANSPORT	10 004	0,34	2 955	0,03	7 049	238,52
615580	MW - ENTR.REP.DES BIENS MOBILIERES	130				130	
615600	MAINTENANCE	93 730	3,20	1 574	0,01	92 157	N/S
615601	LOCATION ALARME VERISURE	1 103	0,04	1 007	0,01	96	9,53
615680	MW - MAINTENANCE	2 200	0,08	2 459	0,02	(259)	-10,53
616000	ASS MMA AUTO VEHICULES	9 261	0,32	10 551	0,09	(1 290)	-12,23
616100	ASS MMA MRP	9 441	0,32	7 586	0,06	1 855	24,45
616101	ASS MMA RC DES MANDATAIRE SOCIA			963	0,01	(963)	-100,00
616110	ASS BPIFRANCE INVALIDITE DECES E	2 625	0,09	2 625	0,02		
616200	ASSURANCES EMPRUNTS	1 800	0,06	1 209	0,01	591	48,89
617000	ETUDES ET RECHERCHES	6 000	0,21	10 720	0,09	(4 720)	-44,03
618100	DOCUMENTATION GENERALE			202		(202)	-100,00
618500	FRAIS COLLOQUE SEMINAIRE CONF.	110		392		(282)	-71,83
621100	PERSONNEL INTERIMAIRE			1 313	0,01	(1 313)	-100,00
621400	REFACTURATION DELAMARRE	35 000	1,20	30 000	0,25	5 000	16,67
622100	COMMISSIONS BIMPLI	175	0,01			175	
622500	REMUNERATIONS D'AFFACTURAGE	16 049	0,55	12 557	0,11	3 492	27,81
622600	HONORAIRES EXPERT COMPTABLE	64 553	2,21	79 679	0,68	(15 126)	-18,98
622601	HONORAIRES T AS CONSULTORIA ESP			1 090	0,01	(1 090)	-100,00
622610	HONORAIRES AVOCATS JURIDIQUE	(260)	-0,01			(260)	
622615	HONORAIRES COMMISSAIRE AU CPT	18 700	0,64	18 700	0,16		
622630	HONORAIRES DIVERS	43 360	1,48	24 014	0,20	19 346	80,56
622680	MW - HONORAIRES			31 833	0,27	(31 833)	-100,00
622700	FRAIS D'ACTES ET CONTENTIEUX	342	0,01	378		(36)	-9,55
623000	PUBLICITE HORS CAMPAGNE TV	1 236	0,04	1 288	0,01	(52)	-4,00
623001	WEBMARKETING FRANCE	7 729	0,26	10 569	0,09	(2 839)	-26,87
623002	WEBMARKETING UE	25 240	0,86	39 359	0,33	(14 119)	-35,87
623003	PUB ENSEIGNES DISTRIB FRANCE	2 392	0,08	1 250	0,01	1 142	91,39
623004	PUB ENSEIGNES DISTRIB ALLEMAGNE			35 487	0,30	(35 487)	-100,00
623005	PUB ENSEIGNES DISTRIB ESPAGNE			16 958	0,14	(16 958)	-100,00
623010	PARRAINAGE TV (DOT & ASILE)	50 122	1,71	137 351	1,17	(87 229)	-63,51
623020	ACHATS PRESSE-FRANCE	10 000	0,34	43 500	0,37	(33 500)	-77,01
623022	ACHATS PRESSE-ALLEMAGNE			2 488	0,02	(2 488)	-100,00
623031	EDITION / FABRICATION UE	6 276	0,21	5 591	0,05	685	12,25
623100	ANNONCES ET INSERTIONS	3 024	0,10	3 836	0,03	(812)	-21,17
623300	FOIRES ET EXPOSITIONS	7 905	0,27			7 905	
623380	MW - FOIRE ET EXPOSITION	1 868	0,06			1 868	
623600	CATALOGUES ET IMPRIMES			663	0,01	(663)	-100,00
623680	MW - CATALOGUES ET IMPRIMES			485		(485)	-100,00
623800	DIVERS (POURBOIRES ,DONS)			1 850	0,02	(1 850)	-100,00
624100	OR - TRANSPORTS SUR ACHATS			82 051	0,70	(82 051)	-100,00
624180	MW - TRANSPORTS SUR ACHATS			27 834	0,24	(27 834)	-100,00
624200	OR - TRANSPORTS SUR VENTES	89 517	3,06	89 774	0,76	(258)	-0,29
624250	OR - TRANSPORTS SUR VENTES UE	30		1 049	0,01	(1 019)	-97,14
624280	MW - TRANSPORTS SUR VENTES	14 782	0,51	19 684	0,17	(4 902)	-24,90
624800	TRANSPORTS DIVERS			3 400	0,03	(3 400)	-100,00
624880	MW - TRANSPORTS DIVERS	5 057	0,17	2 204	0,02	2 852	129,40
625100	VOYAGES ET DEPLACEMENTS	584	0,02	364		220	60,26
625116	DEPL. SARGHA EDDY	2 414	0,08	5 683	0,05	(3 269)	-57,53
625117	PHILIPPE IMBERT - NOTE DE FRAI	4 631	0,16	2 033	0,02	2 598	127,79
625121	DEPL. GARET DAVID			4 764	0,04	(4 764)	-100,00
625128	ST ÚPHANE GIBERT - NOTE DE FRAI	588	0,02	2 255	0,02	(1 667)	-73,92
625129	OLIVIER GIBASSIER - NOTE DE FR	3 556	0,12	2 263	0,02	1 292	57,09
625130	DEPL. BERLY CHRISTOPHE	1 430	0,05	9 027	0,08	(7 598)	-84,16
625150	DEPL. VIELLE ALEXANDRE	4 733	0,16	8 822	0,07	(4 088)	-46,34
625161	DEPL. FREDERIK CHEVILLOT	3 040	0,10	2 351	0,02	689	29,33

Détail du Compte de Résultat

Etat exprimé en euros		01/01/2023 31/12/2023	12 mois	01/01/2022 31/12/2022	12 mois	Variations	%
625175	DEPL. TOURANCHEAU			815	0,01	(815)	-100,00
625178	DEPL. ARCHAS AURELIE	5 759	0,20	6 858	0,06	(1 099)	-16,02
625180	DEPL. MICKAEL DA SILVA			1 443	0,01	(1 443)	-100,00
625190	DEPL. DELMOTTE BRICE	246	0,01	491		(245)	-49,83
625192	DEPL. CAMILLE ROUSSEL	6 093	0,21	7 869	0,07	(1 776)	-22,57
625199	DEPL. MARTINS JOSE	9 280	0,32	9 217	0,08	63	0,69
625700	FRAIS DE RECEPTIONS	646	0,02	937	0,01	(291)	-31,02
626000	AFFRANCHISSEMENT LA POSTE	5 431	0,19	12 596	0,11	(7 165)	-56,88
626011	ROUTAGE ENVOI	34				34	
626040	FRAIS HOTLINE	500	0,02	2 000	0,02	(1 500)	-75,00
626101	TELEPHONE/MOBILE	4 253	0,15	4 743	0,04	(490)	-10,32
626102	HEBERGEMENT & INTERNET	63 927	2,19	20 985	0,18	42 943	204,64
626181	MW - FRAIS DE TELECOMMUNICATIO	1 023	0,03	1 058	0,01	(35)	-3,33
626182	MW - INTERNET	3 666	0,13	3 554	0,03	112	3,16
627109	FRAIS AMAZON UE			36 884	0,31	(36 884)	-100,00
627110	FRAIS AMAZON (COM & MKT)			79 866	0,68	(79 866)	-100,00
627111	FRAIS COMMISSION DARTY/FNAC			1 520	0,01	(1 520)	-100,00
627200	COMMISSIONS SUR EMPRUNT	6 844	0,23	6 844	0,06		
627800	AUTRES FRAIS BANCAIRES	14 401	0,49	17 359	0,15	(2 959)	-17,04
627810	COMMISSIONS CB ORDISSIMO	1 675	0,06	1 929	0,02	(254)	-13,19
627820	COMMISSIONS PAYPAL	1 294	0,04	1 141	0,01	152	13,35
627850	COMMISSIONS STRIPE UE	1 828	0,06	1 957	0,02	(130)	-6,64
627880	MW - FRAIS BANCAIRE	5 685	0,19	4 652	0,04	1 033	22,20
627881	MW - COMMISSIONS CB MUST WORLD	114		136		(22)	-16,27
628100	CONCOURS DIVERS (COTISATION..)	5 384	0,18	4 525	0,04	859	18,98
628180	MW - CONCOURS DIVERS (COTISATION..)	9 476	0,32	3 634	0,03	5 843	160,80
Impôts, taxes et versements assimilés		30 141	1,03	37 353	0,32	(7 212)	-19,31
631200	OR - TAXE D'APPRENTISSAGE	3 773	0,13	4 691	0,04	(918)	-19,57
631201	MW - TAXE D'APPRENTISSAGE	848	0,03	1 370	0,01	(522)	-38,09
631300	OR - PART. D'EMPLOYEUR FORMATION	6 155	0,21	7 077	0,06	(922)	-13,02
631301	MW - PART. D'EMPLOYEUR FORMATI	1 314	0,04	2 015	0,02	(701)	-34,79
633300	PARTIC. D'EMPLOYEUR FORMATION			(2 007)	-0,02	2 007	100,00
633500	VERSEMENT EXONERANT TAXE APPR.			(1 896)	-0,02	1 896	100,00
635110	CET (CFE-CVAE)	13 901	0,48	20 659	0,18	(6 758)	-32,71
635130	IMPOTS LOCAUX	1 157	0,04	1 331	0,01	(174)	-13,09
635140	* TAXE S/VEHICULES TOURISME	1 291	0,04	1 291	0,01		
635150	TAXES BUREAUX	1 702	0,06	2 392	0,02	(690)	-28,84
635400	DROITS ENREGISTREMENT, TIMBRES			431		(431)	-100,00
Salaires et traitements		751 892	25,71	940 955	8,00	(189 063)	-20,09
641100	OR - SALAIRE, COMMISSION, APPOINTE	578 053	19,77	689 869	5,86	(111 817)	-16,21
641121	REMUNERATIONS STAGIAIRES			2 321	0,02	(2 321)	-100,00
641180	MW - SALAIRE, COMMISSION, APPOINT	159 168	5,44	201 475	1,71	(42 307)	-21,00
641200	CONGES PAYES	(18 188)	-0,62	(12 340)	-0,10	(5 848)	-47,39
641401	MW - INDEMNITE TRANSACTIONNELL	700	0,02	2 441	0,02	(1 741)	-71,32
641402	OR - INDEMNITE TRANSACTIONNELLE	333	0,01			333	
641420	OR - PRIMES DE TRANSPORT	2 160	0,07	3 544	0,03	(1 384)	-39,05
641421	MW - PRIMES DE TRANSPORT			218		(218)	-100,00
641430	OR - AVANTAGE NATURE VEHICULES			(1 967)	-0,02	1 967	100,00
641431	MW - AVANTAGE NATURE VEHICULE			(142)		142	100,00
641440	OR - INDEMN. RUPTURE CONVENTION	29 667	1,01	46 582	0,40	(16 915)	-36,31
641441	MW - INDEMN. RUPTURE CONVENTIO			8 955	0,08	(8 955)	-100,00
Charges sociales du personnel		257 752	8,81	336 132	2,86	(78 380)	-23,32
645100	OR - COTISATIONS A L'URSSAF	147 043	5,03	181 103	1,54	(34 060)	-18,81
645101	MW - COTISATIONS A L'URSSAF	19 051	0,65	33 901	0,29	(14 850)	-43,80
645310	OR - COTISATIONS RETRAITE HUMANI	38 502	1,32	50 928	0,43	(12 426)	-24,40
645311	MW - COTISATIONS RETRAITE HUMAN	6 060	0,21	9 992	0,08	(3 931)	-39,35
645320	OR - COTISATIONS PREVOYANCE	5 310	0,18	5 629	0,05	(320)	-5,68
645321	MW - COTISATIONS PREVOYANCE	678	0,02	905	0,01	(228)	-25,13

Détail du Compte de Résultat

Etat exprimé en euros		01/01/2023 31/12/2023	12 mois	01/01/2022 31/12/2022	12 mois	Variations	%
645330	OR - COTISATIONS MUTUELLE	2 796	0,10	3 078	0,03	(281)	-9,14
645331	MW - COTISATIONS MUTUELLE	1 008	0,03	1 180	0,01	(173)	-14,63
645400	OR - COTISATIONS AUX ASSEDIC	22 507	0,77	26 346	0,22	(3 839)	-14,57
645401	MW - COTISATIONS AUX ASSEDIC	5 113	0,17	7 895	0,07	(2 782)	-35,23
645800	COTISATIONS AUTRES ORGANISMES	(5 919)	-0,20	(6 354)	-0,05	435	6,84
647500	MEDICINE DU TRAVAIL, PHARMACIE	108		107		1	1,12
647700	OR-MW TICKETS RESTAURANTS	15 496	0,53	21 422	0,18	(5 926)	-27,66
Dotation aux amortissements sur immobilisations		446 208	15,26	449 272	3,82	(3 065)	-0,68
681110	MW - DOT.AMORT IMMO INCORPOREL	6 798	0,23			6 798	
681111	DOT.AMORT.FRAIS DEVELOPPEMENT	402 580	13,77	416 145	3,54	(13 565)	-3,26
681120	MW - DOT.AMORT IMMO CORPORELL	20 609	0,70	13 914	0,12	6 695	48,12
681125	DOT.AMORT.MAT.INST.TECHNI.(L)	2 567	0,09	2 816	0,02	(249)	-8,84
681126	DOT.AMORT INST GENERAL.	8 207	0,28	8 351	0,07	(144)	-1,73
681127	DOT.AMORT.MAT.DE TRANSPORT	4 663	0,16	6 815	0,06	(2 151)	-31,57
681128	DOT.AMORT.MOB.ET MAT BUREAU	783	0,03	1 232	0,01	(449)	-36,43
Dotations aux provisions sur actif circulant				94 595	0,80	(94 595)	-100,00
681760	DOTAT DEPRECIATION DEBIT.DIV.			94 595	0,80	(94 595)	-100,00
Autres charges de gestion courante		36 941	1,26	285 489	2,43	(248 548)	-87,06
651600	DROITS DIFFUSIONS			2 400	0,02	(2 400)	-100,00
654000	PERTE SUR CREANCE IRRECOUVRABLE	12 615	0,43	1 510	0,01	11 105	735,63
656000	PERTE DE CHANGE SUR CREANCES C	23 285	0,80	280 734	2,39	(257 450)	-91,71
658000	FRAIS DIVERS DE GESTION	1 041	0,04	845	0,01	196	23,24
Résultat d'exploitation		(758 134)	-25,92	52 079	0,44	(810 213)	N/S
Total des produits financiers		441 425	15,09	77 629	0,66	363 796	468,63
Autres intérêts et produits assimilés		6 375	0,22	1		6 374	N/S
768000	AUTRES PRODUITS FINANCIERS	6 375	0,22	1		6 374	N/S
Reprises sur provisions & transferts de charges		404 514	13,83	5 244	0,04	399 271	N/S
786550	REPRISE PROV.PERTE DE CHANGE	404 514	13,83			404 514	
786600	REP.PROV.DEPREC.VAL.PLACEMENT			5 244	0,04	(5 244)	-100,00
Différences positives de change		30 536	1,04	72 385	0,62	(41 849)	-57,81
766000	GAINS DE CHANGE OPE. FINANCIERE	30 536	1,04	72 385	0,62	(41 849)	-57,81
Total des charges financières		439 601	15,03	456 114	3,88	(16 513)	-3,62
Dotations financières aux amort. et provisions		376 303	12,87	404 514	3,44	(28 211)	-6,97
686550	DOT.PROV. PERTE DE CHANGE	362 882	12,41	404 514	3,44	(41 632)	-10,29
686600	PROV.P/DEPREC.VAL.DE PLACEMENT	13 421	0,46			13 421	
Intérêts et charges assimilées		63 298	2,16	48 560	0,41	14 737	30,35
661160	INTERETS DES EMPRUNTS	57 927	1,98	38 245	0,32	19 682	51,46
661500	INTERETS DES COMPTES COURANTS	1 736	0,06	1 656	0,01	80	4,86
661550	PRIME TAUX EMPRUNT BNP			3 906	0,03	(3 906)	-100,00
661600	AGIOS COURANTS	1 731	0,06	3 188	0,03	(1 457)	-45,71
665000	ESCOMPTES ACCORDES	1 904	0,07	1 345	0,01	559	41,53
668800	ECART CONVERSION EURO CHARGE			221		(221)	-100,00
Différences négatives de change				3 039	0,03	(3 039)	-100,00
666000	PERTES DE CHANGE FINANCIERE			3 039	0,03	(3 039)	-100,00

Détail du Compte de Résultat

Etat exprimé en euros

	01/01/2023 31/12/2023	12 mois	01/01/2022 31/12/2022	12 mois	Variations	%
Résultat financier	1 825	<i>0,06</i>	(378 485)	<i>-3,22</i>	380 309	<i>100,48</i>
Résultat courant avant impôts	(756 310)	<i>-25,86</i>	(326 405)	<i>-2,77</i>	(429 904)	<i>-131,71</i>
Total des produits exceptionnels	328 347	<i>11,23</i>	705 535	<i>6,00</i>	(377 188)	<i>-53,46</i>
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	22 681	<i>0,78</i>	4 735	<i>0,04</i>	17 946	<i>379,00</i>
771800 AUTRES PRODUITS EXCEPT. GESTION	14 268	<i>0,49</i>	2 163	<i>0,02</i>	12 104	<i>559,57</i>
772000 PRODUITS D'EXPLOIT. ANTERIEURS	8 414	<i>0,29</i>	2 572	<i>0,02</i>	5 842	<i>227,13</i>
Produits exceptionnels sur opérations en capital			700 800	<i>5,96</i>	(700 800)	<i>-100,00</i>
775600 PROD. CESS. DES IMMO. FINANCIERES			700 800	<i>5,96</i>	(700 800)	<i>-100,00</i>
Reprises sur provisions et transferts de charges	305 666	<i>10,45</i>			305 666	
797001 TRANSF. CHGES EXCEPT. SINISTRE MU	305 666	<i>10,45</i>			305 666	
Total des charges exceptionnelles	475 472	<i>16,26</i>	166 739	<i>1,42</i>	308 733	<i>185,16</i>
Charges exceptionnelles sur opération de gestion	471 472	<i>16,12</i>	3 939	<i>0,03</i>	467 533	<i>N/S</i>
671250 * AMENDES NON DEDUCTIBLES	854	<i>0,03</i>	450		404	<i>89,78</i>
671800 AUTRES CHARGES EXCEPT. GESTION	543	<i>0,02</i>			543	
671801 SINISTRE INCENDIE MUST WORLD	446 981	<i>15,28</i>			446 981	
672000 CHARGES D'EXPLOIT. ANTERIEURES	23 093	<i>0,79</i>	3 489	<i>0,03</i>	19 604	<i>561,89</i>
Charges exceptionnelles sur opération en capital			158 800	<i>1,35</i>	(158 800)	<i>-100,00</i>
675600 VAL. RES. DES IMMO. FINANCIERES			158 800	<i>1,35</i>	(158 800)	<i>-100,00</i>
Dotations excep. aux amortissements et aux provisions	4 000	<i>0,14</i>	4 000	<i>0,03</i>		
687250 AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES	4 000	<i>0,14</i>	4 000	<i>0,03</i>		
Résultat exceptionnel	(147 125)	<i>-5,03</i>	538 796	<i>4,58</i>	(685 921)	<i>-127,31</i>
Impôts sur les bénéfices	(47 333)	<i>-1,62</i>	(58 560)	<i>-0,50</i>	11 227	<i>19,17</i>
695007 CREDIT IMPOT INNOVATION	(47 333)	<i>-1,62</i>	(58 560)	<i>-0,50</i>	11 227	<i>19,17</i>
Résultat de l'exercice	(856 101)	<i>-29,27</i>	270 951	<i>2,30</i>	(1 127 052)	<i>-415,96</i>

Etats financiers au 31/12/2023

----- **ANNEXE** -----

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Les présents **comptes** annuels au **31/12/2023** ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Il est précisé que les comptes au **31/12/2023** sont présentés en vis-à-vis de ceux au **31/12/2022** pour l'établissement du Bilan et vis-à-vis du **31/12/2022** pour celui du Compte de Résultat.

Par contre, les tableaux intégrés dans l'annexe légale sont construits depuis le **01/01/2023**, date de l'ouverture de l'exercice en cours, jusqu'à la date du présent bilan.

Le bilan de l'exercice présente un total de **9 022 495** euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **4 248 530** euros et un total **charges** de **5 104 631** euros, dégageant ainsi un **résultat** de **-856 101** euros.

L'exercice débute le **01/01/2023** et finit le **31/12/2023**.

Il a une durée de **12** mois.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base:

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les dits comptes ont été arrêtés conformément aux règles comptables françaises suivant les prescriptions du règlement ANC n°2016-07 du 4 novembre 2016, modifiant le règlement 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au PCG et homologué par arrêté le 26 décembre 2016 (JO du 28).

Faits marquants postérieurement à la clôture de l'exercice :

Information au titre d'un événement apparu au cours de cette année 2023.

Récapitulatif de l'Incendie de la Filiale Mustworld

Le présent rapport vise à consigner les répercussions financières de l'incendie survenu au sein de notre filiale, Mustworld. Cet événement a eu des implications significatives sur les opérations et les résultats financiers de la société.

Perte de Stock : L'incendie a entraîné une perte substantielle de stock d'une valeur de **439.536,57€**. Cette perte comprend une variété de produits et de marchandises destinés à la vente et à la distribution,

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

impactant directement la capacité de la filiale à générer des revenus dans un avenir immédiat.

Indemnisation de l'Assureur : Suite à cet incident, la société a fait appel à son assureur pour obtenir une indemnisation afin de couvrir une partie des pertes subies. L'assureur a versé une compensation de **305 666€**. Cela atténue partiellement l'impact financier de l'incendie sur nos opérations.

Perte exceptionnelle défaut de couverture : 133.870,57€

Perte de la caisse : En plus des pertes de stock, l'incendie a également engendré des dommages aux installations physiques de la filiale, y compris la caisse et les équipements associés. La perte des caisses est estimée à **7.444€**.

Il est important de souligner que ces pertes financières consécutives à l'incendie auront un impact significatif sur le résultat exceptionnel de la société pour l'exercice en cours.

De même pour l'arrêté de la **situation annuelle** au **31/12/2023** la société n'a pas estimé devoir procéder à des ajustements de comptes.

De plus, la société n'a pas perçue d'indemnités Covid au titre de l'année 2023.

Immobilisations

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires) minoré des remises, rabais et escomptes obtenus.

Frais de Recherche & Développement

La Société a poursuivi ses efforts de Recherche & Développement qui ont mené à l'immobilisation des dépenses constatées sur la période, pour un montant total de **276 580,37** euros.

La société Ordissimo développe et commercialise des produits technologiques à valeur ajoutée et les développements de logiciels constituent à ce titre la part essentielle de son activité.

L'ordinateur **Ordissimo** est constitué d'un hardware sur lequel est installé un système d'exploitation et une suite applicative entièrement repensée pour un usage simplifié.

De nombreux éléments de son Système d'Exploitation (OS : Operating system) ont été modifiés par rapport à une version standard de Linux pour automatiser les fonctionnalités et les adapter au mieux du fonctionnement du hardware.

S'agissant de la suite applicative développée par la société, l'interface utilisateur de chaque application a été repensée pour plus de simplicité et pour offrir toutes les fonctionnalités classiques d'un ordinateur avec une facilité d'utilisation qui rend l'usage possible par un néophyte, contrairement aux ordinateurs traditionnels.

Ces frais de Recherche & Développement sont également consacrés aux Smartphones Ordissimo et

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

à leur surcouche simplifiée.

Conformément à la doctrine Comptable (PCG, art. 331-3), la société immobilise puis amortie sur une période de 5 ans le coût de ces développements car ils répondent à une amélioration du système d'exploitation de l'interface logicielle, tant des nouveaux produits que des produits existants.

Ces frais sont uniquement constitués des salaires et charges sociales des développeurs internes ainsi que des honoraires de quelques prestataires externes.

Ils s'amortissent sur 5 ans à compter de l'exercice suivant leur activation, tandis que les frais de maquettage s'amortissent sur 3 ans selon le même principe.

	31/12/2023	31/12/2022	Variation
Frais de recherche et développement	5 209 432,07 €	4 932 851 €	276 581,07 €
Frais de maquettage	173 937 €	173 937 €	- €
Total	5 383 369,07 €	5 106 788,70 €	276 581,07 €
Amortissements cumulés	4 286 594,47 €	3 884 014,23 €	402 580,24 €
Valeur nette comptable	1 096 774,60 €	1 222 774,47 €	
Amortissements prévisionnels :			
2024		386 702,80 €	
2025		307 914,55 €	
2026		216 640,25 €	
2027		130 354,57 €	
2028		55 162,43 €	

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

La société a comptabilisé un Crédit d'impôt Innovation pour un montant de **47 333 euros** en fonction de différents développements menés sur ses technologies au cours de la période.

Amortissements

Les amortissements sont calculés selon le mode linéaire en fonction de la durée normale d'utilisation du bien.

Immobilisations non décomposables : conformément aux mesures de simplifications pour les PME, ces immobilisations sont amorties sur la durée d'usage fiscalement admise.

Le tableau ci après reprend les durées usuelles d'amortissement pratiquées par la société :

Mode Linéaire

Frais de Recherche & développements	5 ans
Frais de Maquettage	3 ans
Matériels et Outillages Neuf	3 à 5 ans
Matériels et Outillages Occasion	1 à 3 ans
Travaux d'aménagements	8 à 10 ans
Mobilier de bureau	4 à 8 ans
Matériel informatique	2 à 4 ans
Matériel de transport neuf	5 ans

Stocks et en cours

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

Les produits en cours de production ont été évalués à leur coût de production.

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure.

Compte tenu du taux de rotation des stocks et de son absence d'obsolescence, il n'y a pas lieu de

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

comptabiliser de provision pour dépréciation de stock au **31/12/2023**.

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

S'agissant des autres créances, et notamment celles concernant des clients particuliers, une analyse individuelle a été menée en fonction de leur antériorité et des actions de recouvrement en cours.

La couverture globale des créances clients en risque de non recouvrement s'élève à **27.364** euros.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

La société a recours à un organisme d'affacturage pour financer son activité aux conditions financières suivantes :

- Commission de financement : Taux Euribor 3 mois + 1,20 %
- Commission d'affacturage avec assurance crédit à 0,35 % (variable selon Chiffre d'Affaires de la société et la taille moyenne des factures financées)
- Montant du fonds de Garantie fixé à 10 % du montant des factures financées avec un minimum de 20.000 euros.

Les factures cédées sont garanties par le Factor dans la limite des plafonds contractuels autorisés en fonction de débiteurs.

Tableau des emprunts et avance BPI :

<u>Garantie</u>	<u>Taux</u>	<u>Emprunts</u>	<u>dettes</u>	<u>dettes</u>	<u>dettes de</u>	<u>dettes</u>
	<u>TEG</u>	<u>à l'origine</u>	<u>31/12/2023</u>	<u>moins 1 an</u>	<u>1 à 5ans</u>	<u>> 5 ans</u>
Prêt acquisition société	2,06%	1 200 000 €	800 000 €	200 000 €	600 000 €	0 €
Intérêts courus			145 €	0 €	0 €	
Emprunts		1 200 000 €	800 145 €	200 000 €	600 000 €	0 €
Avance OSEO/BPI						
Prêt BPI Innovat.Renv.2	0%	550 000 €	165 000 €	110 000 €	55 000 €	0 €
Prêt BPI Innovat.Renv.3	3,50%	750 000 €	375 000 €	150 000 €	225 000 €	0 €
avances OSEO/BPI		1 300 000 €	540 000 €	260 000 €	280 000 €	0 €

Renv.1 : Prêt BNP pour l'acquisition de la société SPHERIS DIGITAL INC.

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Renv.2 : Prêt à taux zéro pour l'innovation accordée par BPI sur 20 trimestres.

Renv.3 : Prêt financement immatériel et innovation au taux de 3,96 % mode de remboursement 8 trimestres de différés d'amortissement de capital, suivi de 20 versements trimestriels garantie de 37.500 euros.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission de l'emprunt de 1.200.000 euros souscrit pour le rachat des titres Spheris Digital Inc. se sont élevés à 41.100 euros.

La société a choisit de répartir ces frais par fractions égales sur la durée du crédit.

Cette option a entraîné la comptabilisation d'un amortissement dérogatoire de 4.000 euros.

Remunération des Dirigeants (hors attribution d'instruments de capital)

En application de l'article 531-3 du Plan Comptable Général, sont à considérer comme dirigeants sociaux d'une SA les mandataires sociaux Président et Directeurs Généraux.

Les rémunérations des dirigeants d'Ordissimo comptabilisées en charge au cours de l'année 2023 mentionnés en euros sont les suivantes :

	<u>Fonction</u>	<u>Rémunération brute</u>
Alexandre Vielle	Président	74.040 euros
Brice Delmotte	Administrateur	72.000 euros
Christophe Berly de Buigne	Administrateur	12.000 euros

Effectifs salariés et Engagements retraite :

La société ORDISSIMO comptait en 2023 un effectif moyen d'environ 19 salariés dont 6 cadres et 13 employés.

Les engagements pour retraite correspondent aux droits acquis pour les salariés présents au 31/12/2023 et résultent d'un calcul actuariel.

Ils sont théoriquement basés sur l'utilisation des tables de mortalité, des salariés, de l'ancienneté, des taux de turn-over par tranche d'âge, d'un taux d'actualisation et d'un taux de revalorisation des salaires.

Les paramètres suivants ont été retenus pour procéder à cette évaluation :

- Méthode de calcul " Rétrospective prorata temporis "

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

- Table de mortalité Insee 2016-2018 (donnée provisoire)
- Départ des salariés à leur initiative à 62 ans
- Augmentation annuelle des salaires constante de 2%
- Taux de rotation retenu de 10% dégressif, jusqu'à 50 ans
- Taux d'actualisation de la dette probable fixé à 1.5% par an

Conformément à la recommandation n°2013-02 de l'ANC (Autorité de Normalisation Comptable) et des dernières évolutions de la Norme Internationale IAS 9, Le montant de la dette actuarielle résultant de ces engagements s'élève au 31/12/2023 à **137.490 euros**.

Déficit reportable en avant :

La société ORDISSIMO conserve au **31/12/2023** un Déficit Fiscal reportable et imputable sur ses bénéfices futurs de **4.089.064 euros**.

Dans l'hypothèse où ce déficit était imputé sur des bénéfices futurs taxés au taux marginal de 25% l'économie future sur les impôts des sociétés peut être évaluée à **1.022.266 euros**.

Immobilisations

Etat exprimé en euros

	Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2023
		Augmentations		Diminutions		
		Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	
INCORPORELLES						
Frais d'établissement et de développement	5 106 789		276 580			5 383 369
Autres	1 012 055		289 180			1 301 236
TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	6 118 844		565 761			6 684 605
CORPORELLES						
Terrains						
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencé aménagement						
Instal technique, matériel outillage industriels	46 753		45 711			92 464
Instal., agencement, aménagement divers	156 545					156 545
Matériel de transport	86 466					86 466
Matériel de bureau, informatique et mobilier	53 119		2 384			55 503
Emballages récupérables et divers						
Immobilisations corporelles en cours						
Avances et acomptes						
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	342 882		48 095			390 977
FINANCIERES						
Participations évaluées en équivalence						
Autres participations	1 977 433					1 977 433
Autres titres immobilisés	50					50
Prêts et autres immobilisations financières	74 388					74 388
TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	2 051 871					2 051 871
TOTAL	8 513 598		613 855			9 127 453

Amortissements

Etat exprimé en euros

	Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/12/2023
		Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES				
Frais d'établissement et de développement	3 884 014	402 580		4 286 594
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles	20 223	6 798		27 021
TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	3 904 237	409 378		4 313 615
CORPORELLES				
Terrains				
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencement aménagement				
Instal technique, matériel outillage industriels	31 933	10 736		42 669
Autres Instal., agencement, aménagement divers	106 756	9 143		115 898
Matériel de transport	46 282	14 106		60 389
Matériel de bureau, mobilier	47 967	2 844		50 812
Emballages récupérables et divers				
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	232 938	36 830		269 768
TOTAL	4 137 175	446 208		4 583 383

Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires

	Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires						Mouvement net des amortisse- ment à la fin de l'exercice
	Dotations			Reprises			
	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement et de développement							
Fonds commercial							
Autres immobilisations incorporelles							
TOTAL IMMOB INCORPORELLES							
Terrains							
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal, agencement, aménag.							
Instal. technique matériel outillage industriels							
Instal générales Agencet aménagt divers							
Matériel de transport							
Matériel de bureau, informatique, mobilier							
Emballages récupérables, divers							
TOTAL IMMOB CORPORELLES							
Frais d'acquisition de titres de participation							
TOTAL							
TOTAL GENERAL NON VENTILE							

Crédit-Bail

Etat exprimé en euros

		Terrains	Constructions	Matériels et outillages	Autres	31/12/2023
VALEUR D'ORIGINE						
AMORTISSEMENTS	Cumul exercices antérieurs					
	Dotation exercice					
	TOTAL					
REDEVANCES PAYEES	Cumul exercices antérieurs					
	Dotation exercice					
	TOTAL					
REDEV. RESTANT A PAYER	à 1 an au plus					
	entre 1 et 5 ans					
	à plus de 5 ans					
	TOTAL					
VALEUR RESIDUELLE	à 1 an au plus					
	entre 1 et 5 ans					
	à plus de 5 ans					
	TOTAL					
MONTANT PRIS EN CHARGE DANS L'EXERCICE						

Provisions

Etat exprimé en euros

		Début exercice	Augmentations	Diminutions	31/12/2023
PROVISIONS REGLEMENTEES	Reconstruction gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissement				
	Provisions pour hausse des prix				
	Provisions pour amortissements dérogatoires	4 333	4 000		8 333
	Provisions fiscales pour prêts d'installation				
	Provisions autres				
	PROVISIONS REGLEMENTEES	4 333	4 000		8 333
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges				
	Pour garanties données aux clients				
	Pour pertes sur marchés à terme				
	Pour amendes et pénalités				
	Pour pertes de change	404 514	362 882	404 514	362 882
	Pour pensions et obligations similaires				
	Pour impôts				
	Pour renouvellement des immobilisations				
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer Autres				
	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	404 514	362 882	404 514	362 882
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Sur immobilisations { incorporelles corporelles des titres mis en équivalence titres de participation autres immo. financières	7 500			7 500
	Sur stocks et en-cours				
	Sur comptes clients	37 362		9 998	27 364
	Autres	114 352	13 421		127 773
	PROVISIONS POUR DEPRECIATION	159 213	13 421	9 998	162 637
TOTAL GENERAL		568 061	380 303	414 512	533 852
Dont dotations et reprises { - d'exploitation - financières - exceptionnelles			9 998 376 303 4 000	404 514	
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.					

Stocks et En-cours

Etat exprimé en euros

	A la fin de l'exercice	Au début de l'exercice	Variation des stocks	
			Augmentation	Diminution
Marchandises				
Marchandises revendues en l'état	622 878	1 695 521		1 072 643
Approvisionnements				
Matières premières				
Autres approvisionnements				
TOTAL I	622 878	1 695 521		1 072 643
Production				
Produits intermédiaires				
Produits finis				
Produits résiduels				
Autres				
TOTAL II				
Production en cours				
Produits				
Travaux				
Etudes				
Prestations de services				
Autres				
TOTAL III				
Production stockée (Total II + Total III)				

Créances et Dettes

Etat exprimé en euros

		31/12/2023	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts			
	Autres immobilisations financières	74 388	74 388	
	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients	1 973 309	1 973 309	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés	2 482	2 482	
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	2 608	2 608	
	Impôts sur les bénéfices	109 484	109 484	
	Taxes sur la valeur ajoutée	63 982	63 982	
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers	4 358	4 358	
	Groupe et associés	429	429	
	Débiteurs divers	872 233	872 233	
	Charges constatées d'avances	33 764	33 764	
TOTAL DES CREANCES		3 137 037	3 137 037	
Prêts accordés en cours d'exercice				
Remboursements obtenus en cours d'exercice				
Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				

		31/12/2023	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine	75 066	75 066		
	Emprunts dettes ets de crédit à plus 1 an à l'origine	800 145	200 145	600 000	
	Emprunts et dettes financières divers	310 751	310 751		
	Fournisseurs et comptes rattachés	2 234 630	2 234 630		
	Personnel et comptes rattachés	84 630	84 630		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	48 012	48 012		
	Impôts sur les bénéfices				
	Taxes sur la valeur ajoutée	56 959	56 959		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	5 289	5 289		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés	63 699	63 699		
	Autres dettes	130 111	130 111		
Dettes représentatives de titres empruntés					
Produits constatés d'avance					
TOTAL DES DETTES		3 809 292	3 209 292	600 000	
Emprunts souscrits en cours d'exercice					
Emprunts remboursés en cours d'exercice		460 000			
Emprunts dettes associés (personnes physiques)		63 699			

Charges constatées d'avance

Etat exprimé en euros

	Période	Montants	31/12/2023
Charges constatées d'avance - EXPLOITATION			33 764
Sous-traitants prestataires et cotisations diverses		33 764	
Charges constatées d'avance - FINANCIERES			
Charges constatées d'avance - EXCEPTIONNELLES			
TOTAL			33 764

Produits à recevoir

Etat exprimé en euros

31/12/2023

Total des Produits à recevoir		213 524
Autres créances		213 524
<i>OR - ETAT, CHARGES A PAYER</i>	4 358	
<i>AUTRES PRODUITS A RECEVOIR</i>	209 166	

Charges à payer

Etat exprimé en euros

31/12/2023

Total des Charges à payer		138 438
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		343
<i>Assurances C.N.E</i>	<i>10</i>	
<i>INTERETS COURUS S/CPT.FINANC.</i>	<i>333</i>	
Emprunts et dettes financières divers		1 736
<i>INTERETS COURUS SUR CPT COURT</i>	<i>1 736</i>	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		83 949
<i>FOURNISSEURS FACT/N.PARVENUES</i>	<i>83 949</i>	
Dettes fiscales et sociales		52 410
<i>PERSONNEL CONGES A PAYER</i>	<i>39 023</i>	
<i>CHARGES SOC SUR CONGES A PAYER</i>	<i>13 386</i>	

Produits et Charges exceptionnels

Etat exprimé en euros

31/12/2023

Total des produits exceptionnels		328 347
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		22 681
<i>AUTRES PRODUITS EXCEPT.GESTION</i>	<i>14 268</i>	
<i>PRODUITS D'EXPLOIT.ANTERIEURS</i>	<i>8 414</i>	
Reprises sur provisions et transferts de charges		305 666
<i>TRANSF. CHGES EXCEPT. SINISTRE MUSTWORLD excl TVA</i>	<i>305 666</i>	
Total des charges exceptionnelles		475 472
Charges exceptionnelles sur opération de gestion		471 472
<i>*AMENDES NON DEDUCTIBLES</i>	<i>854</i>	
<i>AUTRES CHARGES EXCEPT. GESTION</i>	<i>543</i>	
<i>SINISTRE INCENDIE MUSTWORLD</i>	<i>446 981</i>	
<i>CHARGES D'EXPLOIT.ANTERIEURES</i>	<i>23 093</i>	
Dotations excep. aux amortissements et aux provisions		4 000
<i>AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES</i>	<i>4 000</i>	
Résultat exceptionnel		(147 125)

Engagements financiers

Etat exprimé en euros

31/12/2023

Engagements
financiers donnésEngagements
financiers reçus

Effets escomptés non échus		
Avals, cautions et garanties		
Engagements de crédit-bail		
Engagements en pensions, retraite et assimilés Cf. état Engagements financiers - Engagements en pensions, retraite et assimilés		
Autres engagements Cautions BPI - contre garantie prêt BNP 1.200.000€ Nantissement du fond de commerce au profit de la BNP	800 000	480 000
	800 000	480 000
Total des engagements financiers (1)	800 000	480 000
(1) Dont concernant : Les dirigeants Les filiales Les participations Les autres entreprises liées		

Capital social

Etat exprimé en euros

	31/12/2023	Nombre	Val. Nominale	Montant
ACTIONS / PARTS SOCIALES	Du capital social début exercice	1 422 200,00	0,5604	796 948,00
	Emises pendant l'exercice		0,0000	
	Remboursées pendant l'exercice		0,0000	
	Du capital social fin d'exercice	1 422 200,00	0,5604	796 948,00

Effectif moyen

	31/12/2023	Interne	Externe
EFFECTIF MOYEN PAR CATEGORIE	Cadres & professions intellectuelles supérieures	6	
	Professions intermédiaires		
	Employés	13	
	Ouvriers		
	TOTAL	19	

Variations des Capitaux Propres

Etat exprimé en euros	Capitaux propres clôture 31/12/2022	Affectation du résultat N-1 ¹	Apports avec effet rétroactif	Variations en cours d'exercice ²	Capitaux propres clôture 31/12/2023
Capital social	796 948				796 948
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...	6 663 189				6 663 189
Ecart de réévaluation					
Réserve légale	1 000				1 000
Réserves statutaires ou contractuelles					
Réserves réglementées					
Autres réserves	6 742				6 742
Report à nouveau	(2 674 377)	270 951			(2 403 426)
Résultat de l'exercice	270 951	(270 951)		(856 101)	(856 101)
Subventions d'investissement					
Provisions réglementées	4 333			4 000	8 333
TOTAL	5 068 787			(852 101)	4 216 686

Date de l'assemblée générale

Dividendes attribués

¹ dont dividende provenant du résultat n-1

Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice après affectation du résultat n-1 5 068 787

Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice après apports avec effet rétroactif 5 068 787

² Dont variation dues à des modifications de structure au cours de l'exercice

Variation des capitaux propres au cours de l'exercice hors opérations de structure (852 101)

Filiales et participations



Etat exprimé en euros

31/12/2023

	Capital	Capitaux propres	Q uote part du capital détenue (en pourcentage)	Valeur comptable des titres détenus	
				Brute	Nette
A. Renseignements détaillés					
1. Filiales (Plus de 50 %)					
SARL ORDISSIMO FINANCE	7 500	(303 401)	100,00	7 500	
SARL SUBSTANTIEL SERVICES	7 500	(89 657)	100,00	7 500	7 500
SPHERIS DIGITAL INC (cours au 31/12/2023 : 1€ = 1.105\$)	14	794 175	100,00	1 962 433	1 962 433
2. Participations (10 à 50 %)					
1. Filiales (Plus de 50 %)					
SARL ORDISSIMO FINANCE	321 685		108 198	(51 227)	
SARL SUBSTANTIEL SERVICES	81 718		49 879	4 634	
SPHERIS DIGITAL INC (cours au 31/12/2023 : 1€ = 1.105\$)			2 807 959	13 415	
2. Participations (10 à 50 %)					
B. Renseignements globaux					
	Filiales non reprises en A		Participations non reprises en A		
	françaises	étrangères	françaises	étrangères	
Capital					
Capitaux propres					
Quote part détenue en pourcentage					
Valeur comptable des titres détenus - Brute					
Valeur comptable des titres détenus - Nette					
Prêts et avances consentis					
Montant des cautions et avals					
Chiffre d'affaires					
Résultat du dernier exercice clos					
Dividendes encaissés					

Spheris Digital INC : Acquisition au 31/12/2021

Informations financière établit au 31/12/2023

Cours 1€ = 1.105 USD

Flux de trésorerie

Etat exprimé en euros

31/12/2023

31/12/2022

		31/12/2023	31/12/2022
OPERATIONS D'EXPLOITATION	Résultat net	(856 101)	270 951
	<i>Elimination des charges et produits sans incidence sur la trésorerie et non liés à l'activité</i>		
	+ Amortissements, dépréciations et provisions	826 511	952 382
	- Reprises sur amortissements et provisions	(414 512)	(5 244)
	- Produits de cession éléments de l'actif		(700 800)
	+ Valeur nette comptable des éléments cédés		158 800
	- Quote part de subventions d'investissements virée au compte de résultat		
	CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT	(444 102)	676 089
	<i>Incidence des décalages de trésorerie sur les créances d'exploitation (valeurs brutes)</i>		
	+/- Variation des stocks	1 072 643	(526 131)
+/- Variation des créances clients	4 635 678	(5 649 739)	
+/- Variation des autres créances d'exploitation	3 595	(514 983)	
+/- Variation des dettes fournisseurs	(4 130 529)	5 684 532	
+/- Variation des autres dettes d'exploitation	(328 918)	74 443	
	FLUX DE TRESORERIE D'EXPLOITATION	808 367	(255 790)
OPERATIONS D'INVESTISSEMENT	Cessions immobilisations incorporelles		700 800
	+ Cessions immobilisations corporelles		
	+ Cessions/réductions immobilisations financières		(1 443 721)
	- Acquisitions immobilisations incorporelles	(714 180)	(17 991)
	- Acquisitions immobilisations corporelles	(48 095)	(22 388)
- Acquisitions immobilisations financières			
<i>Incidence des décalages de trésorerie sur les opérations d'investissement</i>			
+/- Variation des dettes fournisseurs sur immobilisations			
	FLUX DE TRESORERIE D'INVESTISSEMENT	(762 275)	(783 300)
OPERATIONS DE FINANCEMENT	Augmentation de capital ¹		130 238
	- Réduction de capital		
	- Distributions mises en paiement		(263 861)
	+ Augmentation des dettes financières (A)	36 023	
	- Remboursement des dettes financières (A)	(354 705)	
	+ Avances reçues des tiers		
	- Avances remboursées aux tiers		
<i>Incidence des décalages de trésorerie sur les opérations de financement</i>			
- Variation du capital souscrit non appelé			
- Variation du capital souscrit appelé non versé			
	FLUX DE TRESORERIE DE FINANCEMENT	(318 683)	(133 624)
TRESORERIE	Trésorerie d'ouverture	788 646	1 961 359
	Trésorerie de clôture	516 055	788 646
	VARIATION DE LA TRESORERIE	(272 591)	(1 172 713)

¹dont subventions d'investissement reçues

(A) Y compris les comptes courants d'associés

Etats financiers au 31/12/2023

----- ETATS FISCAUX -----



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

N° 2065-SD

(2024)

Formulaire obligatoire
(art. 223 du Code général des impôts)

Timbre à date du service

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

Exercice ouvert le **01012023** et clos le **31122023** Régime simplifié d'imposition Régime réel normal
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe Si PME innovante Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage art. 209-O B (entreprises de transport maritime)

A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE	
Désignation de la société	Adresse du siège social
SA ORDISSIMO	
SIRET 44327351100040	
Adresse du principal établissement	Ancienne adresse en cas de changement
33 Avenue Léon Gambetta	
92120 MONTROUGE	

RÉGIME FISCAL DES GROUPES

Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés, doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)

Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante SIRET

Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère :

B ACTIVITÉ	
Activités exercées	DEVELT LOGICIELS & MAT INFORMA
	Si vous avez changé d'activité, cochez la case <input type="checkbox"/>

C RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)

1. Résultat fiscal Bénéfice imposable au taux normal 0 Bénéfice imposable à 15% Déficit 713 709
Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession des brevets et droits de propriété industrielle assimilés imposable au taux de 10%

2. Plus-values

PV à long terme imposables à 15% PV à long terme imposables à 19% PV exonérées (art. 238 quindecies)

Autres PV imposables à 19% PV à long terme imposables à 0%

3. Abattements sur le bénéfice et exonérations

Entreprises nouvelles art. 44 sexies Reprise d'entreprise en difficulté art.44 septies Bassins urbains à dynamiser (BUD) art.44 sexdecies

Jeunes entreprises innovantes, art. 44 sexies-0 A Zones franches d'activité art.44 quaterdecies

Sociétés d'investissements immobiliers cotées Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)

Zones franches urbaines Territoire entrepreneur art 44 octies A Zone de développement prioritaire art. 44 septdecies

Zone de revitalisation rurale, art. 44 quindecies Bassins d'emploi à redynamiser, art. 44 duodecies

Zone de restructuration de la défense art 44 terdecies Autres dispositifs

Plus-values exonérées relevant du taux de 15%

4. Option pour le crédit d'impôt outre-mer dans le secteur productif, art. 244 quater W du CGI

D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)

1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédits d'impôts

2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet Etat, territoire ou collectivité.

E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)

Recettes nettes soumises à la contribution de 2,5%

F CONTRIBUTION TEMPORAIRE DE SOLIDARITE (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)

Assiette de la contribution temporaire de solidarité au taux de 33 %

G ENTREPRISES SOUMISES OU DÉSIGNÉES AU DÉPÔT DE LA DÉCLARATION PAYS PAR PAYS CbC/DAC4

1. Si vous êtes la société tête de groupe soumise au dépôt de la déclaration n° 2258-SD (article 223 quinquies C-I-1 du CGI), cocher la case ci-contre

2. Si vous êtes la société tête de groupe et que vous avez désigné une autre entité du groupe pour souscrire la déclaration n° 2258-SD, indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de l'entité désignée :

3. Si vous êtes l'entreprise désignée au dépôt de la déclaration n° 2258-SD par la société tête de groupe (art. 223 quinquies C-I-2), cocher la case ci-contre

Dans ce cas, veuillez indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de la société tête de groupe :

4. Si vous n'êtes ni la société tête de groupe, ni une entité du groupe désignée pour souscrire la déclaration n°2258-SD, indiquer le nom, l'État de résidence et le numéro d'identification fiscale de l'entité du groupe qui souscrit la déclaration pays par pays :

H COMPTABILITÉ INFORMATISÉE

L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ? OUI Si oui, indication du logiciel utilisé

Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable : **COGESTEN** 12 rue du Quatre Septembre 75002 PARIS Tél : +33 1 46 86 45 45

Nom et adresse du conseil : **MICHAU E SELARL** 21 AVENUE HOCHÉ 75008 PARIS Tél : 0153937193

OGA/OMGA Viseur conventionné (Cocher la case correspondante) Identité du déclarant :

Nom et adresse du CGA/OMGA ou du viseur ou certificateur conventionné :

Date : Lieu : **MONTROUGE**

Qualité et nom du signataire : **PRESIDENT**

Signature : **VIELLE ALEXANDRE**

N° d'agrément :

Examen de conformité fiscale (ECF) prestataire : **COGESTEN** 315652461

12 RUE DU QUATRE SEPTEMBRE 75002 PARIS

(A ne remplir que sur les exemplaires "en continu")

Désignation de l'entreprise **SA ORDISSIMO**
et Date de clôture de l'exercice **31122023**

K **DIVERS**

NOM ET ADRESSE DU PROPRIETAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)

ADRESSES DES AUTRES ET ABLISSEMENTS (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

L **CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACÉES SOUS LE RÉGIME SIMPLIFIÉ D'IMPOSITION**

REMUNERATIONS

Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les DSN et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés, figurant sur les DSN de 2023, montant total des bases brutes fiscales. Ils doivent être majorés, le cas échéant, des indemnités exonérées de la taxe sur les salaires, telles notamment les sommes portées au titre de la contribution de l'employeur à l'acquisition des chèques-vacances par les salariés.

Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages

MOINS-VALUES A LONG TERME IMPOSÉES À 0 %, 15% ou 19 %

	Taux de 0 %	Taux de 15 % (art. 219 I a ter et a quater)	Taux de 19 %
MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice			
MVLT imputée sur les PVL de l'exercice			
MVLT réalisée au cours de l'exercice			
MVLT restant à reporter			

M **CADRE NE CONCERNANT QUE LES ORGANISMES BENEFICIAIRES DE DONS (article 222 bis du CGI)**

Montant cumulé des dons et versements mentionnés sur les reçus, attestations ou tous autres documents et perçus au titre de l'exercice

Nombre de reçus, attestations ou tous autres documents délivrés au titre de l'exercice

Désignation de l'entreprise : SA ORDISSIMO		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois * 12						
Adresse de l'entreprise : 33 Avenue Léon Gambetta		Durée de l'exercice précédent * 12						
Numéro SIRET * 4 4 3 2 7 3 5 1 1 0 0 0 4 0		Néant <input type="checkbox"/> *						
		Exercice N, clos le, 31122023						
		N-1 31122022						
		Brut 1	Amortissements, provisions 2					
		Net 3	Net 4					
Capital souscrit non appelé (I)		AA						
ACTIF IMMOBILISE *	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	AC				
		Frais de développement *	CX	5 383 369	CQ	4 286 594	1 096 775	1 222 774
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	40 354	AG	27 021	13 333	20 131
		Fonds commercial (1)	AH	124 619	AI		124 619	124 619
		Autres immobilisations incorporelles	AJ	1 136 263	AK		1 136 263	847 082
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM			
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN		AO			
		Constructions	AP		AQ			
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	92 464	AS	42 669	49 795	14 820
		Autres immobilisations corporelles	AT	298 514	AU	227 099	71 415	95 124
		Immobilisations en cours	AV		AW			
		Avances et acomptes	AX		AY			
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT			
		Autres participations	CU	1 977 433	CV	7 500	1 969 933	1 969 933
Créances rattachées à des participations		BB		BC				
Autres titres immobilisés		BD	50	BE		50	50	
Prêts		BF		BG				
Autres immobilisations financières *		BH	74 388	BI		74 388	74 388	
TOTAL (II)		BJ	9 127 453	BK	4 590 883	4 536 570	4 368 922	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL		BM			
		En cours de production de biens	BN		BO			
		En cours de production de services	BP		BQ			
		Produits intermédiaires et finis	BR		BS			
		Marchandises	BT	622 878	BU		622 878	1 695 521
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW				
	CREANCES	Clients et comptes rattachés (3) *	BX	1 973 309	BY	27 364	1 945 945	6 571 626
		Autres créances (3)	BZ	1 055 575	CA	105 074	950 501	906 307
		Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC			
	DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	28 731	CE	22 699	6 032	16 850
Disponibilités		CF	562 390	CG		562 390	797 173	
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3) *	CH	33 764	CI		33 764	40 347	
	TOTAL (III)	CJ	4 276 648	CK	155 137	4 121 511	10 027 824	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW						
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM						
	Ecarts de conversion actif * (VI)	CN	364 414			364 414	405 620	
TOTAL GENERAL (I à VI)		CO	13 768 514	1A	4 746 020	9 022 495	14 802 367	
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :	CP	74 388	(3) Part à plus d'un an :	CR		
Clause de réserve de propriété : *		Immobilisations :	Stocks :		Créances :			

Désignation de l'entreprise SA ORDISSIMO		Néant <input type="checkbox"/> *		
		Exercice N	Exercice N-1	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1) * (Dont versé :796 948.....)	DA	796 948	796 948
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB	6 663 189	6 663 189
	Ecart de réévaluation (2) * (dont écart d'équivalence EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	1 000	1 000
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG	6 742	6 742
	Report à nouveau	DH	(2 403 426)	(2 674 377)
	RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	(856 101)	270 951
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK	8 333	4 333
	TO TAL (I)	DL	4 216 686	5 068 787
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM	
Avances conditionnées		DN	540 000	800 000
TO TAL (II)		DO	540 000	800 000
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP	362 882	404 514
	Provisions pour charges	DQ		
	TO TAL (III)	DR	362 882	404 514
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	875 211	1 034 836
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	374 450	381 516
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW	4 557	1 894
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	2 234 630	6 365 159
	Dettes fiscales et sociales	DY	194 890	347 234
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
	Autres dettes	EA	130 111	92 714
Compte régul.	EB			
TO TAL (IV)	EC	3 813 848	8 223 354	
Ecart de conversion passif *	ED	89 079	305 712	
TO TAL GENERAL (I à V)	EE	9 022 495	14 802 367	
RENVIS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B		
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C		
		1D		
		1E		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	3 209 292	7 421 460	
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	75 066	34 655	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : SA ORDISSIMO							Néant <input type="checkbox"/> *		
		Exercice N					Exercice (N-1)		
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total			
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA	2 289 878	FB	385 829	FC	2 675 708	11 546 712	
	Production vendue $\left\{ \begin{array}{l} \text{biens}^* \\ \text{services}^* \end{array} \right.$	FD		FE		FF			
		FG	112 662	FH	136 180	FI	248 842	221 161	
		FJ	2 402 540	FK	522 010	FL	2 924 550	11 767 873	
	Chiffres d'affaires nets*								
	Production stockée *					FM			
	Production immobilisée *					FN	276 580	376 238	
	Subventions d'exploitation					FO			
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges * (9)					FP	13 242	643	
	Autres produits (1) (11)					FQ	264 385	160 377	
Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	3 478 758	12 305 131	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane) *					FS	903 520	8 969 852	
	Variation de stock (marchandises) *					FT	633 107	(526 131)	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane) *					FU			
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *					FV			
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	1 177 330	1 665 534	
	Impôts, taxes et versements assimilés *					FX	30 141	37 353	
	Salaires et traitements *					FY	751 892	940 955	
	Charges sociales (10)					FZ	257 752	336 132	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations $\left\{ \begin{array}{l} \text{- dotations aux amortissements}^* \\ \text{dont amortissement du fonds de commerce (art. 39, 1-2°, al.3)} \\ \text{- dotations aux provisions} \end{array} \right.$	HS				GA	446 208	449 272
							GB		
		Sur actif circulant : dotations aux provisions *					GC		94 595
	Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD			
	Autres charges (12)					GE	36 941	285 489	
	Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	4 236 892	12 253 052
1 - RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)						GG	(758 134)	52 079	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée *					GH			
	Perte supportée ou bénéfice transféré *					GI			
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ			
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK			
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	6 375	1	
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM	404 514	5 244	
	Différences positives de change					GN	30 536	72 385	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO			
Total des produits financiers (V)						GP	441 425	77 629	
CHARGES FINANCIERS	Dotations financières aux amortissements et provisions *					GQ	376 303	404 514	
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	63 298	48 560	
	Différences négatives de change					GS		3 039	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT			
Total des charges financières (VI)						GU	439 601	456 114	
2 - RESULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	1 825	(378 485)	
3 - RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	(756 310)	(326 405)	

Désignation de l'entreprise SA ORDISSIMO			Néant <input type="checkbox"/> *		
			Exercice N	Exercice N-1	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion		HA	22 681	4 735
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *		HB		700 800
	Reprises sur provisions et transferts de charges		HC	305 666	
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)		HD	328 347	705 535
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)		HE	471 472	3 939
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *		HF		158 800
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)		HG	4 000	4 000
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)		HH	475 472	166 739
4 - RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)			HI	(147 125)	538 796
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)			HJ		
Impôts sur les bénéfices * (X)			HK	(47 333)	(58 560)
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)			HL	4 248 530	13 088 296
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)			HM	5 104 631	12 817 345
5 - BENEFICE OU PERTE (Total des produits - Total des charges)			HN	(856 101)	270 951
RENVois	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO		
	(2)	Dont { produits de locations immobilières produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	HY		
			1G		
	(3)	Dont { - Crédit-bail mobilier * - Crédit-bail immobilier	HP		
			HQ		
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	1H		
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées	1J		
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées	1K		
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX		
	(6ter)	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC		
		Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquiés D)	RD		
	(9)	Dont transferts de charges	A1	3 245	643
	(10)	Dont cotisations personnelles (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS) A5	A2		
(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3			
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4		2 400	
(13)	Dont primes et cotisations sociales personnelles facultatives A6 obligatoires A9 dont cotisations facultatives Madelin A7 dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8				
(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :	Exercice N			
		Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels		
SINISTRES MUSTWORLD		446 981	305 666		
AMENDES		1 397			
PRODUITS EXCEPTIONNELS DE GESTION		4 000	14 268		
PRODUITS D'EXPLOITATION ANTERIEURS			8 414		
CHARGES D'EXPLOITATIONS ANTERIEURS		23 093			
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :	Exercice N			
		Charges antérieures	Produits antérieurs		

2053 - Détail des produits et charges exceptionnels au 31/12/2023

Détail des produits et charges exceptionnels :	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
Totalisation		

Désignation de l'entreprise **SA ORDISSIMO**Néant *

* (Ne pas reporter le montant des centimes)

CADRE A		IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations					
								Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste			
						1		2					
INCORP.	Frais d'établissement et de développement TOTAL I				CZ	5 106 789		D8	276 580				
	Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL II				KD	1 012 055		KE	289 180				
CORPORELLES	Terrains				KG			KH	KI				
	Constructions	Sur sol propre	[Dont Composants	L9	KJ			KK	KL				
		Sur sol d'autrui	[Dont Composants	M1	KM			KN	KO				
	Installations générales, agencements * et aménagements des constructions		[Dont Com- posants	M2	KP			KQ	KR				
	Installations techniques, matériel et outillage industriels		[Dont Com- posants	M3	KS	46 753		KT	KU 45 711				
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers *			KV	156 545		KW	KX				
		Matériel de transport *			KY	86 466		KZ	LA				
		Matériel de bureau et mobilier informatique			LB	53 119		LC	LD 2 384				
	Emballages récupérables et divers *			LE			LF	LG					
	Immobilisations corporelles en cours				LH			LI	LJ				
	Avances et acomptes				LK			LL	LM				
	TOTAL III				LN	342 882		LO	LP 48 095				
	FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence				8G			8M	8T			
Autres participations				8U	1 977 433		8V	8W					
Autres titres immobilisés				1P	50		1R	1S					
Prêts et autres immobilisations financières				1T	74 388		1U	1V					
TOTAL IV				LQ	2 051 871		LR	LS					
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)				ØG	8 513 598		ØH	ØJ 613 855					
CADRE B		IMMOBILISATIONS				Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence			
		par virement de poste à poste				par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence		3		4			
		1				2							
INCORP.	Frais d'établissement et de développement TOTAL I				IN			CØ	5 383 369		D7		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL II				IO			LV	1 301 236		1X		
CORPORELLES	Terrains				IP			LX			LY	LZ	
	Constructions	Sur sol propre		IQ			MA			MB	MC		
		Sur sol d'autrui		IR			MD			ME	MF		
		Inst. gales, agencts et am. des constructions		IS			MG			MH	MI		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels				IT			MJ	92 464		MK	ML	
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agencts, aménagements divers		IU			MM	156 545		MN	MO		
		Matériel de transport		IV			MP	86 466		MQ	MR		
	Matériel de bureau et informatique, mobilier		IW			MS	55 503		MT	MU			
	Emballages récupérables et divers *		IX			MV			MW	MX			
	Immobilisations corporelles en cours				MY			MZ			NA	NB	
Avances et acomptes				NC			ND			NE	NF		
TOTAL III				IY			NG	390 977		NH	NI		
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence				IZ			ØU			M7	ØW	
	Autres participations				IØ			ØX	1 977 433		ØY	ØZ	
	Autres titres immobilisés				I1			2B	50		2C	2D	
	Prêts et autres immobilisations financières				I2			2E	74 388		2F	2G	
	TOTAL IV				I3			NJ	2 051 871		NK	2H	
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)				I4			ØK	9 127 453		ØL	ØM		

Exercice N clos le : 3 | 1 | 1 | 2 | 2 | 0 | 2 | 3

Les entreprises ayant pratiqué la réévaluation légale de leurs immobilisations amortissables (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col. 6) devient nulle.

Désignation de l'entreprise : **SA ORDISSIMO** Néant *

CADRE A	Détermination du montant des écarts (col. 1 - col. 2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [(col.1 - col.2) - col.5 (5)]
	Augmentation du montant brut des immobilisations	Augmentation du montant des amortissements	Au cours de l'exercice		Montant cumulé à la fin de l'exercice (4)	
			Montant des suppléments d'amortissement (2)	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3)		
	1	2	3	4	5	6
1 Concessions, brevets et droits similaires						
2 Fonds commercial						
3 Terrains						
4 Constructions						
5 Installations techniques mat. et out. industriels						
6 Autres immobilisations corporelles						
7 Immobilisations en cours						
8 Participations						
9 Autres titres immobilisés						
10 TOTAUX						

- (1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis J du code général des impôts et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2.
- (2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation.
- (3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement.
- (4) Ce montant comprend :
 - a) le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4;
 - b) le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.
- (5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n° 2051) à la ligne "Provisions réglementées".

CADRE B

DEFICITS REPORTABLES AU 31 DECEMBRE 1976 IMPUTES SUR LA PROVISION SPECIALE AU POINT DE VUE FISCAL

1 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPECIALE AU DEBUT DE L'EXERCICE	
2 - FRACTION RATTACHEE AU RESULTAT DE L'EXERCICE	-
3 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPECIALE EN FIN D'EXERCICE	=

Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale.

Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan: de même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation.

Ligne 2, inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : SA ORDISSIMO							Néant <input type="checkbox"/> *		
CADRE A									
SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *									
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais établissement et développement		CY	3 884 014	EL	402 580	EM		EN	4 286 594
Fonds commercial		RE		RF		RI		RJ	
Autres immobilisations incorporelles		PE	20 223	PF	6 798	PG		PH	27 021
TOTAL I		RK	3 904 237	RM	409 378	RN		RO	4 313 615
Terrains		PI		PJ		PK		PL	
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ	
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU	
	Inst. générales, agencements et aménagement des constructions	PV		PW		PX		PY	
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ	31 933	QA	10 736	QB		QC	42 669
Autres immobilisations	Inst. générales, agencements, aménagement divers	QD	106 756	QE	9 143	QF		QG	115 898
	Matériel de transport	QH	46 282	QI	14 106	QJ		QK	60 389
corporelles	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	47 967	QM	2 844	QN		QO	50 812
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT	
TOTAL II		QU	232 938	QV	36 830	QW		QX	269 768
TOTAL GENERAL (I + II)		ØN	4 137 175	ØP	446 208	ØQ		ØR	4 583 383
CADRE B									
VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES									
Immobilisations amortissables	DOTATIONS			REPRISES			Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice		
	Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel			
Frais établissements	M9	N1	N2	N3	N4	N5	N6		
Fonds commercial	RP	RQ	RR	RS	RT	RU	RV		
Autres immob. incorporelles	N7	N8	P6	P7	P8	P9	Q1		
TOTAL I	RW	RX	RY	RZ	SB	SC	SD		
Terrains	Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7	Q8		
Constructions	Sur sol propre	R1	R2	R3	R4	R5	R6		
	Sur sol d'autrui	R7	R8	R9	S1	S2	S4		
	Inst. gales, agenc et am des const.	S5	S6	S7	S8	S9	T1		
Inst. techniques mat. et outillage	T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9		
Autres immob. corporelles	Inst. gales, agenc am divers	U1	U2	U3	U4	U5	U6		
	Matériel de transport	U8	U9	V1	V2	V3	V4		
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6	V7	V8	V9	W1	W2		
	Emballages récup. et divers	W4	W5	W6	W7	W8	W9		
TOTAL II	X2	X3	X4	X5	X6	X7	X8		
Frais d'acquisition de titres de participations TOTAL III	NL			NM			NO		
Total général (I + II + III)	NP	NQ	NR	NS	NT	NU	NV		
Total général non ventilé (NP + NQ + NR)	NW	Total général non ventilé (NS + NT + NU)		NY	Total général non ventilé (NW - NY)		NZ		
CADRE C									
MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES REPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES *		Montant net au début de l'exercice		Augmentations		Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice	
Frais d'émission d'emprunt à étaler						Z9	Z8		
Primes de remboursement des obligations						SP	SR		

Désignation de l'entreprise : SA ORDISSIMO					Néant <input type="checkbox"/> *			
Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS: Dotations de l'exercice 2	DIMINUTIONS: Reprises de l'exercice 3	Montant à la fin de l'exercice 4			
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TB	TC			
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II) *	3U	TD	TE	TF			
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V	TG	TH	TI			
	Amortissements dérogatoires	3X	4 333	TM	4 000	TN	8 333	
	Dont majorations exceptionnelles de 30%	D3		D4	D5	D6		
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ		IK	IL	IM		
	Autres provisions réglementées (1)	3Y		TP	TQ	TR		
	TOTAL I	3Z	4 333	TS	4 000	TT	8 333	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D			
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H			
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M			
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S			
	Provisions pour pertes de change	4T	404 514	4U	362 882	4V	404 514	
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X		4Y	4Z	5A		
	Provisions pour impôts (1)	5B		5C	5D	5E		
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F		5H	5J	5K		
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO		EP	EQ	ER		
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R		5S	5T	5U		
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V		5W	5X	5Y		
TOTAL II	5Z	404 514	TV	362 882	TW	404 514		
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations	<ul style="list-style-type: none"> - incorporelles - corporelles - titres mis en équivalence - titres de participation - autres immobilisations financières (1) * 	6A	6B	6C	6D		
			6E	6F	6G	6H		
			02	03	04	05		
			9U	7 500	9V		9W	7 500
			06		07		08	09
	Sur stocks et en cours	6N		6P		6R		
	Sur comptes clients	6T	37 362	6U		6V	9 998	
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X	114 352	6Y	13 421	6Z		
	TOTAL III	7B	159 213	TY	13 421	TZ	9 998	
	TOTAL GENERAL (I + II + III)	7C	568 061	UB	380 303	UC	414 512	
Dont dotations et reprises	<ul style="list-style-type: none"> - d'exploitation - financières - exceptionnelles 	UE		UF	9 998			
		UG	376 303	UH	404 514			
		UJ	4 000	UK				
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5e du C.G.I.					10			
(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision. NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.								

Désignation de l'entreprise : SA ORDISSIMO										Néant <input type="checkbox"/> *		
CADRE A		ETAT DES CREANCES			Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3			
DE L'ACTIF IMMOBILISE	Créances rattachées à des participations			UL		UM		UN				
	Prêts (1) (2)			UP		UR		US				
	Autres immobilisations financières			UT	74 388	UV	74 388	UW				
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux			VA								
	Autres créances clients			UX	1 973 309		1 973 309					
	Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie * (Provision pour dé- préciation antérieure- ment constituée * UO)			Z1								
	Personnel et comptes rattachés			UY	2 482		2 482					
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			UZ	2 608		2 608					
	Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices			VM	109 484		109 484				
		Taxe sur la valeur ajoutée			VB	63 982		63 982				
		Autres impôts, taxes et versements assimilés			VN							
		Divers			VP	4 358		4 358				
	Groupe et associés (2)			VC	429		429					
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)			VR	872 233		872 233					
	Charges constatées d'avance			VS	33 764		33 764					
	TOTAUX			VT	3 137 037	VU	3 137 037	VV				
RENOVOIS	(1)	Montant - Prêts accordés en cours d'exercice des - Remboursements obtenus en cours d'exercice			VD							
	(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)			VE							
CADRE B		ETAT DES DETTES			Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4	
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y										
Autres emprunts obligataires (1)		7Z										
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine			VG	75 066		75 066					
	à plus d' 1 an à l'origine			VH	800 145		200 145		600 000			
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A			310 751		310 751					
Fournisseurs et comptes rattachés		8B			2 234 630		2 234 630					
Personnel et comptes rattachés		8C			84 630		84 630					
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D			48 012		48 012					
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices			8E								
	Taxe sur la valeur ajoutée			VW	56 959		56 959					
	Obligations cautionnées			VX								
	Autres impôts, taxes et assimilés			VQ	5 289		5 289					
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J										
Groupe et associés (2)		VI			63 699		63 699					
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K			130 111		130 111					
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *		Z2										
Produits constatés d'avance		8L										
TOTAUX		VY			3 809 292	VZ	3 209 292		600 000			
RENOVOIS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice			VJ		(2)	Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques			VL	63 699
		Emprunts remboursés en cours d'exercice			VK	460 000	* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032.					

Désignation de l'entreprise : SA ORDISSIMO						Néant <input type="checkbox"/> *		Exercice N, clos le : 31122023		
I. RÉINTEGRATIONS						BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE				
Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail de l'exploitant ou des associés (entreprises à l'IR)									
	Avantages personnels non déductibles* (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)			WD	Amortissements excédentaires (art. 39-4 du C.G.I.) et autres amortissements non déductibles			WE		
	Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du C.G.I.)			WF	Taxe sur les véhicules des sociétés (entreprises à l'IS)			WG	1 291	
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option			RA	Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D)			RB		
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)			WI	Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf. 2067-BIS)			XX		
	Amendes et pénalités			WJ	854		Charges financières (art. 39-1-3° et 212 bis) *			XZ
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI*									XY
	Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2032)									I7
	Quote-part Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un GIE		WL	Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI			L7			
	RÉGIME D'IMPOSITION PARTICULIERS ET impositions différées	Moins-values nettes à long terme { - imposées au taux de 15 % ou de 19 % (12,8 % pour les entreprises à l'impôt sur le revenu) - imposées au taux de 0 %								
Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs *						{ - Plus-values nettes à court terme - Plus-values soumises au régime des fusions				
Écarts de valeurs liquidatives sur OPC * (entreprises à l'IS)									XR	
Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT*		Intérêts excédentaires (art. 39-1-3e et 212 du C.G.I.)		SU	124		Zones d'entreprises * (activité exonérée)		SW	
							Quote-part de 12 % des plus-values à taux zéro		M8	
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage									Y1	
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage									Y3	
						TOTAL I		859 851		
II. DÉDUCTIONS						PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE				
Quote-part dans les pertes subies par une société de personnes ou un G.I.E. *									WT	
Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées, et réintégréés dans les résultats comptables de l'exercice (cf. tableau 2058-B, cadre III)									WU	
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme { - imposées au taux de 15 % (12,8 % pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu) - imposées au taux de 0 % - imposées au taux de 19 % - imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures - imputées sur les déficits antérieurs									
	Autres plus-values imposées au taux de 19 %									
	Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée *									
	Régime des sociétés mères et des filiales * (Quote-part de frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participation									
	Produits de participations inéligibles au régime des sociétés mères déductibles à hauteur de 99 % (art. 223 B du CGI)									
	Dédution autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'Outre-mer * .									
Mesures d'incitation	Majoration d'amortissement *									
	Abattement sur le bénéfice et exonérations		Entreprises nouvelles - (Reprise d'entreprises en difficultés 44 septies)	K9	Société investissement immobilier cotées (art. 208C)		K3	Zone de restructuration de la défense (44 terdecies)		PA
			Zone franche urbaine-TF (art. 44 octies)	OV	Bassin d'emploi à redynamiser (art. 44 duodecies)		1F	Zone franche d'activité NG (art. 44 quaterdecies)		XC
			Bassin urbain à dynamiser (art. 44 sexdecies)	PP	Zone de revitalisation rurale (art. 44 quinquedecies)		PC	Zone de développement prioritaire (art.44 septedecies)		PB
			Entreprises nouvelles 44 sexies	L2	Jeunes entreprises innovantes (art. 44 sexies A)		L5			
Écarts de valeurs liquidatives sur OPC * (entreprises à l'IS)									XS	
Déductions diverses à détailler sur feuillet séparé		Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies)		X9	Dont déduction exceptionnelle simulateur de conduite		YH	Créance dégagee par le report en arrière de déficit		ZI
		Dt déd. exc (art 39 decies A)		YA	Dt déd. exc (art 39 decies B)		YB	Dt déd. exc. (art 39 decies D)		YD
		Dont déductions exceptionnelles (art. 39 decies F)		YI	Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies G)		YL			
Déductions des produits affectés aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage									Y2	
III. RÉSULTAT FISCAL						TOTAL II				
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables : { bénéfice (I moins II)						XI				
déficit (II moins I)						XJ		713 709		
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS)*						ZL				
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS)*						XL				
RÉSULTAT FISCAL BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)						XN		0		
						XO		713 709		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

2058A - Réintégrations diverses au 31/12/2023

Libellé	Montant
Intérêts compte courant	124
Prov perte de change	362 882
Différence conv. actif	405 620
Différence conv. passif	89 079
Totalisation	857 706

2058A - Déductions diverses au 31/12/2023

Libellé	Montant
Différence conv. actif	364 414
Différence conv. passif	305 712
Réduction d'impôt mécénat	47 333
Totalisation	717 459

Désignation de l'entreprise SA ORDISSIMO		Néant <input type="checkbox"/> *
I. SUIVI DES DÉFICITS		
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	K4	3 375 355
Déficits transférés de plein droit (art. 209-II-2 du CGI)	K4 bis	
Nombre d'opérations sur l'exercice	K4 ter	
Déficits imputés (total lignes XB et XL du tableau 2058A)	K5	
Déficits reportables (différence K4 + K4bis - K5)	K6	3 375 355
Déficit de l'exercice (tableau 2058-A, ligne XO)	YJ	713 709
Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)	YK	4 089 064
II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES		
Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1e bis A1. 1er du CGI, dotations de l'exercice	ZT	52 410
III. PROVISIONS ET CHARGES À PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT		
(à détailler sur feuillet séparé)	Dotations de l'exercice	Reprises sur l'exercice
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1e bis A1. 2 du CGI *	ZV	ZW
Provisions pour risques et charges *	8X	8Y
	8Z	9A
	9B	9C
Provisions pour dépréciation *	9D	9E
	9F	9G
	9H	9J
Charges à payer	9K	9L
	9M	9N
	9P	9R
	9S	9T
TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T) à reporter au tableau 2058-A :	YN	YO
	↓ ligne WI	↓ ligne WU

CONSÉQUENCE DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art.237 septies du CGI)			
Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice	Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
	L1		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032.

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent.

Désignation de l'entreprise : SA ORDISSIMO										Néant <input type="checkbox"/> *			
ORIGINES (I)	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	ØC	(2 674 377)	AFFECTATIONS (I)	Affectations aux réserves	- Réserve légale	ZB						
							- Autres réserves	ZD					
	Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie	ØD	270 951		Dividendes				ZE				
	Prélèvements sur les réserves	ØE			Autres répartitions			ZF					
	TOTAL I	ØF	(2 403 426)		Report à nouveau			ZG		(2 403 426)			
					(NB : le total I doit nécessairement être égal au total II)	ZH		(2 403 426)					
RENSEIGNEMENTS DIVERS										Exercice N :		Exercice N-1 :	
ENGAGEMENTS	- Engagements de crédit-bail mobilier (précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail)				J7			YQ					
	- Engagements de crédit-bail immobilier							YR					
	- Effets portés à l'escompte et non échus							YS					
DETAILS DES POSTES AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNNES	- Sous-traitance							YT	258 586	413 676			
	- Locations, charges locatives (dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois) et de copropriété				J8	151 782		XQ	173 705	171 922			
	- Personnel extérieur à l'entreprise							YU	35 000	31 313			
	- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)							SS	142 919	168 251			
	- Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages							YV					
	- Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles)				ES			ST	567 120	880 372			
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052							ZJ	1 177 330	1 665 534			
IMPOSTS ET TAXES	- Taxe professionnelle *, CFE, CVAE							YW	13 901	20 659			
	- Autres impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe intérieure sur les produits pétroliers)				ZS			9Z	16 240	16 694			
	Total du compte correspondant à la ligne FX du tableau n° 2052							YX	30 141	37 353			
T.V.A.	- Montant de la T.V.A. collectée							YY	439 751	608 861			
	- Montant de la T.V.A. déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations							YZ	201 143	227 055			
DIVERS	- Montant brut des salaires (cf. dernière déclaration annuelle souscrite au titre des salaires de 2023) *							ØB	737 221				
	- Montant de la plus value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *							ØS					
	- Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *							ZK	6,00 %	6,00 %			
	- Numéro de centre de gestion agréé *				XP				- Filiales et participations (Liste au 2059-G Si oui cocher 1 prévu par art.38 II de l'ann.III au CGI) Sinon 0		ZR		
- Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice										RG			
- Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI										RH			
REGIME DE GROUPE *	Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe.		JA		Plus-values à 15%	JK		Plus-values à 0%	JL				
					Plus-values à 19%	JM		Imputations	JC				
	Groupe : résultat d'ensemble.		JD		Plus-values à 15%	JN		Plus-values à 0%	JO				
					Plus-values à 19%	JP		Imputations	JF				
	Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale				JH		N° SIRET de la société mère du groupe		JJ				

(1) Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés.

Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration.

Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice n° 2058-NOT pour le régime de groupe).

Désignation de l'entreprise : SA ORDISSIMO						Néant <input type="checkbox"/> *	
A - DETERMINATION DE LA VALEUR RESIDUELLE							
Nature et date d'acquisition des éléments cédés *		Valeur d'origine *	Valeur nette réévaluée *	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt	Autres amortissements *	Valeur résiduelle	
①		②	③	④	⑤	⑥	
I - Immobilisations *	1	TITRES SENIORALIS					
	2						
	3						
	4						
	5						
	6						
	7						
	8						
	9						
	10						
	11						
	12						
B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES			Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées *				
Prix de vente		Montant global de la plus-value ou de la moins-value	Court terme	Long terme			Plus-value taxable à 19% (1)
⑦				⑧	⑨		
				19%	15% ou 12,80%	0%	⑩
I - Immobilisations *	1						
	2						
	3						
	4						
	5						
	6						
	7						
	8						
	9						
	10						
	11						
	12						
II - Autres éléments	13	Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés	+				
	14	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés	+				
	15	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale	+				
	16	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée	+				
	17	Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice					
	18	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme					
	19	Divers (détail à donner sur une note annexe)*					
CADRE A : plus ou moins value nette à court terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne (9))							
CADRE B : plus ou moins value nette à long terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne (10))			(A)	(B) (Ventilation par taux)		(C)	
CADRE C : autres plus-values taxables à 19% (11)							

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19% en application des articles 238 bis JA, 208 C et 210 E du CGI.

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SA ORDISSIMO Néant *

A ELEMENTS ASSUJETTIS AU REGIME FISCAL DES PLUS-VALUES A COURT TERME

(à l'exclusion des plus-values de fusion dont l'imposition est prise en charge par les sociétés absorbantes) (cf. cadre B)

Table with 5 columns: Origine, Montant net des plus-values réalisées *, Montant antérieurement réintégré, Montant compris dans le résultat de l'exercice, Montant restant à réintégrer. Rows include 'Plus-values réalisées au cours de l'exercice' and 'Plus-values réalisées au cours des exercices antérieurs'.

B PLUS-VALUES REINTEGREES DANS LES RESULTATS DES SOCIETES BENEFICIAIRES DES APPORTS

Cette rubrique ne comprend pas les plus-values afférentes aux biens non amortissables ou taxées lors des opérations de fusion ou d'apport.

Plus-values de fusion, d'apport partiel ou de scission (personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)

Plus-values d'apport à une société d'une activité professionnelle exercée à titre individuel (toutes sociétés)

Table with 5 columns: Origine des plus-values et date des fusions ou des apports, Montant net des plus-values réalisées à l'origine, Montant antérieurement réintégré, Montant rapporté au résultat de l'exercice, Montant restant à réintégrer. Includes a 'TOTAL' row at the bottom.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise : **SA ORDISSIMO** Néant *

Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 15 % ❶ ou 12,80 % ❷ .

Gains nets retirés de la cession de titre de sociétés à prépondérance immobilières non cotées
exclus du régime du long terme (art.219 I a sexies-0 bis du CGI) ❶ *.Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M€
(art. 219 I a sexies-0 du CGI) ❶ *.

❶ Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés.

❷ Entreprises soumises à l'impôt sur le revenu.

I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES A L'IMPOT SUR LE REVENU

Origine ❶	Moins-values à 12,80 % ❷	Imputations sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 12,80 % ❸	Solde des moins-values à 12,80 % ❹
Moins-values nettes N			
N - 1			
N - 2			
Moins-values nettes à N - 3 long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)			
N - 4			
N - 5			
N - 6			
N - 7			
N - 8			
N - 9			
N - 10			

II - SUIVI DES MOINS-VALUES A LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES A L'IMPOT SUR LES SOCIETES *

Origine ❶	Moins-values		Imputations sur les plus-values à long terme	Imputations sur le résultat de l'exercice ❸	Solde des moins-values à reporter col.❹ = ❷ + ❸ - ❺ - ❻
	A 19 %, ou à 15 % ❷	A 19 % ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice ❸	A 15 % ou à 19 % ❹		
Moins-values nettes N					
N - 1					
N - 2					
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)					
N - 3					
N - 4					
N - 5					
N - 6					
N - 7					
N - 8					
N - 9					
N - 10					

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise : SA ORDISSIMO				Néant <input checked="" type="checkbox"/> *		
I SITUATION DU COMPTE AFFECTE A L'ENREGISTREMENT DE LA RESERVE SPECIALE POUR L'EXERCICE N						
		Sous-comptes de la réserve spéciale des plus-values à long terme				
		taxées à 10 %	taxées à 15 %	taxées à 18 %	taxées à 19 %	taxées à 25 %
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N-1)	1					
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice	2					
TOTAL (ligne 1 et 2)	3					
Prélèvements opérés {	4					
	5					
TOTAL (ligne 4 et 5)	6					
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - ligne 6)	7					
II RESERVE SPECIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS* (5°, 6°, 7° alinéas de l'art. 39.1-5° du CGI)						
montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice ①	réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année ②	montants prélevés sur la réserve		montant de la réserve à la clôture de l'exercice ⑤		
		donnant lieu à complément d'impôt ③	ne donnant pas lieu à complément d'impôt ④			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : SA ORDISSIMO		Néant <input type="checkbox"/> *	
Exercice ouvert le : 01012023		et clos le : 31122023	
		Durée en nombre de mois 12	
DECLARATION DES EFFECTIFS			
Effectifs moyens du personnel	YP	19	
dont apprentis	YF		
dont handicapés	YG		
Effectifs affectés à l'activité artisanale	RL		
I - Chiffre d'affaire de référence CVAE			
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises	OA	2 924 550	
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés	OK		
Plus-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante	OL		
Refacturations de frais inscrits au compte de transfert de charges	OT	308 911	
TOTAL 1		OX	3 233 461
II - Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée			
Autres produits de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	OH	264 385	
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	OE	276 580	
Subventions d'exploitation reçues	OF		
Variation positive des stocks	OD		
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	OI		
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	XT		
TOTAL 2		OM	540 965
III - Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée			
Achats	ON	1 186 523	
Variation négative des stocks	OQ	633 107	
Services extérieurs, à l'exception des loyers et redevances	OR	739 953	
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	OS		
Taxes déductibles de la valeur ajoutée	OZ		
Autres charges de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	OW	36 941	
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	OU		
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	O9		
Moins-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si attachées à une activité normale et courante	OY		
TOTAL 3		OJ	2 596 525
IV - Valeur ajoutée produite			
Calcul de la Valeur Ajoutée		TOTAL 1 + TOTAL 2 - TOTAL 3	OG 1 177 902
V - Cotisation sur la Valeur ajoutée des Entreprises			
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (reporter sur les 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les 1329-AC et 1329-DEF. Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n° 1329-AC et 1329-DEF)		SA	1 177 902
Cadre réservé au mono établissement au sens de la CVAE			
Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractères agricoles n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre. Si vous êtes assujettis à la CVAE et êtes un monoétablissement au sens de la CVAE, compléter le cadre ci-dessous et la donnée de la ligne SA (ci-dessus), vous serez alors dispensé du dépôt de la déclaration n° 1330 CVAE.			
MONO ETABLISSEMENT au sens de la CVAE	EV	X	
Chiffre d'affaires de référence CVAE	GX	3 233 461	
Effectifs au sens de la CVAE	EY		
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)	HX		
Période de référence	GY		GZ
Date de cessation (de l'activité soumise à la CVAE)	HR		

17 COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'ann. III au C.G.I.)

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10% du capital de la société)

(1) Néant *

N° de dépôt
[]

EXERCICE CLOS LE [3|1|1|2|2|0|2|3] N° SIRET [4|4|3|2|7|3|5|1|1|0|0|0|4|0]
 DENOMINATION DE L'ENTREPRISE SA ORDISSIMO
 ADRESSE (voie) 33 Avenue Léon Gambetta
 CODE POSTAL 92120 VILLE MONTROUGE

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise	P1	1	Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	P3	626 068
Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise	P2	11	Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	P4	2 561 724

I. CAPITAL DETENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique [SASU] Dénomination [VATEL CAPITAL]
 N° SIREN (si société établie en France) [507646883] % de détention [19,64] Nb de parts ou actions [626 068]
 Adresse : N° [24] Voie [RUE DE CLICHY]
 Code postal [75009] Commune [PARIS] Pays [FRANCE]

Forme juridique [] Dénomination []
 N° SIREN (si société établie en France) [] % de détention [] Nb de parts ou actions []
 Adresse : N° [] Voie []
 Code postal [] Commune [] Pays []

Forme juridique [] Dénomination []
 N° SIREN (si société établie en France) [] % de détention [] Nb de parts ou actions []
 Adresse : N° [] Voie []
 Code postal [] Commune [] Pays []

Forme juridique [] Dénomination []
 N° SIREN (si société établie en France) [] % de détention [] Nb de parts ou actions []
 Adresse : N° [] Voie []
 Code postal [] Commune [] Pays []

II. CAPITAL DETENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) [M] Nom patronymique [BERLY DE BUIGNE] Prénom(s) [CHRISTOPHE]
 Nom marital [] % de détention [16,92] Nb de parts ou actions [539 334]
 Naissance : Date [06061980] N° département [75] Commune [PARIS] Pays [FRANCE]
 Adresse : N° [12] Voie [RUE SAINTE-ANNE]
 Code postal [75001] Commune [PARIS] Pays [FRANCE]

Titre (2) [M] Nom patronymique [DELMOTTE] Prénom(s) [BRICE]
 Nom marital [] % de détention [10,83] Nb de parts ou actions [345 300]
 Naissance : Date [24041978] N° département [80] Commune [AMIENS] Pays [FRANCE]
 Adresse : N° [56] Voie [RUE DOMBASLE]
 Code postal [75015] Commune [PARIS] Pays [FRANCE]

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.
 (2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame ou MLE pour Mademoiselle.
 * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

17 COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'ann. III au C.G.I.)

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10% du capital de la société)

(1) Néant *

N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE 3|1|1|2|2|0|2|3

N° SIRET 4|4|3|2|7|3|5|1|1|0|0|0|4|0

DENOMINATION DE L'ENTREPRISE SA ORDISSIMO

ADRESSE (voie) 33 Avenue Léon Gambetta

CODE POSTAL 92120 VILLE MONTROUGE

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise	P1	1
---	----	---

Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	P3	626 068
--	----	---------

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise	P2	11
---	----	----

Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	P4	2 561 724
--	----	-----------

I. CAPITAL DETENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique Dénomination
 N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
 Adresse : N° Voie
 Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
 N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
 Adresse : N° Voie
 Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
 N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
 Adresse : N° Voie
 Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
 N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
 Adresse : N° Voie
 Code postal Commune Pays

II. CAPITAL DETENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) M Nom patronymique VIELLE Prénom(s) ALEXANDRE
 Nom marital % de détention 17,48 Nb de parts ou actions 557 354
 Naissance : Date N° département 92 Commune BOULOGNE Pays FRANCE
 Adresse : N° 135 Voie RUE CASTAGNARY
 Code postal 75015 Commune PARIS Pays FRANCE

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)
 Nom marital % de détention Nb de parts ou actions
 Naissance : Date N° département Commune Pays
 Adresse : N° Voie
 Code postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame ou MLE pour Mademoiselle.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

18

FILIALES ET PARTICIPATIONS

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

1/0 (1) Néant *

N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE 3|1|1|2|2|0|2|3|

N° SIRET 4|4|3|2|7|3|5|1|1|0|0|0|4|0

DENOMINATION DE L'ENTREPRISE SA ORDISSIMO

ADRESSE (voie) 33 Avenue Léon Gambetta

CODE POSTAL 92120 VILLE MONTROUGE

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DETENUES PAR L'ENTREPRISE P5 2

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

RÉDUCTION ET CRÉDIT D'IMPÔT DE L'EXERCICE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Au titre de l'année civile

Néant

Dénomination de l'entreprise	SA ORDISSIMO	N° Siren : 443273511
Adresse	33 Avenue Léon Gambetta 92120 MONTRouGE	

Société bénéficiant du régime fiscal des groupes de sociétés PME au sens communautaire

Dénomination de la société mère	N° Siren :
Adresse	

I - RÉDUCTIONS ET CRÉDITS D'IMPÔT NE DONNANT PAS LIEU AU DÉPÔT D'UNE DÉCLARATION SPÉCIALE

Réduction d'impôt en faveur du mécénat - Dont montant des dons et versements consentis à des organismes dont le siège est situé au sein de l'UE ou de l'EEE

Dont montant des dons au profit de la reconstruction de Notre-Dame de Paris

Dont mt versés aux fédérations ou unions d'organismes ayant pour objet exclusif de fédérer, d'organiser, de représenter et de promouvoir les org. agréés en vue du financement des PME

Crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi (exploitations situées à Mayotte)

Dont montant préfinancé
Montant total des rémunérations versées n'excédant pas 2,5 SMIC et ouvrant droit à crédit d'impôt versées à des salariés affectés à des exploitations situées à Mayotte

Montant des rémunérations éligibles à la majoration pour les salariés des professions pour lesquelles le paiement des congés et des charges sur les indemnités de congés est mutualisé entre les employeurs affiliés obligatoirement aux caisses de compensation prévue à l'article L. 3141-32 du code du travail

Quote-part de crédit d'impôt résultant de la participation de l'entreprise dans des sociétés de personnes ou groupements assimilés

II - CRÉDITS D'IMPÔT AVEC DÉPÔT OBLIGATOIRE D'UNE DÉCLARATION SPÉCIALE

CIR - Crédit d'impôt en faveur de la recherche

Crédit d'impôt en faveur de la recherche - dont montant du crédit d'impôt pour les dépenses situées dans les DOM

PRÉCISIONS SUR L'UTILISATION DES CRÉDITS D'IMPÔTS (Utilisation de la valeur AUT « Autres crédits d'impôts »)

III - CAS PARTICULIERS

Crédit d'impôt déposé en cas de cessation au titre de l'année N

Crédit d'impôt déposé au titre de l'année civile N-2, N-1 en cas d'exercice de plus de 12 mois

IV - MÉCÉNAT - Liste des bénéficiaires finaux

Pour les entreprises ayant effectué au cours de l'exercice plus de 10 000 € de dons et versements ouvrant droit à la réduction d'impôt prévue à l'article 238 bis du code général des impôts.



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Egalité
Fraternité

N° 2067
(2024)

Formulaire obligatoire (article 54 quater
du Code général des impôts)

RELEVÉ DE FRAIS GÉNÉRAUX

ANNÉE _____ ou exercice

Désignation de l'entreprise SA ORDISSIMO
Adresse 33 Avenue Léon Gambetta 92120 MONTROUGE

du 01012023
au 31122023

A - FRAIS ALLOUÉS DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT AUX PERSONNES LES MIEUX RÉMUNÉRÉES : v. notice ①

NOM, PRENOM ET EMPLOI OCCUPÉ		ADRESSE COMPLÈTE	
1	VIELLE Alexandre PRESIDENT	135 rue Castagnary 75015 PARIS	
2	DELMOTTE Brice DIRECTEUR TECHNIQUE	10 avenue de Bellevue 91120 Palaiseau	
3	ARCHAS Aurélie INGENIEUR COMMERCIAL	183 rue du Ielie 59310 SAMEON	
4	VITOUX Pascal INGENIEUR INFORMATICI	129 Avenue Henri Ginoux 92120 MONTROUGE	
5	MARTINS MORAES Josef DIRECTEUR COMMERCIAL	120 1 Wiesenstrasse 06510 CARROS	
6	SARGHA Eddy Logisticien/Commercial	2 rue de l'Aspre 62575 BLENDÉCQUES	
7	ROUSSEL Camille INGENIEUR COMMERCIAL	197 rue Léo Lagrange 06200 NICE	
8	COMBEAU Marine Chef de produit	232 B Avenue Sainte Marguerite Les Jardins d'Olympe 06200 NICE	
9	CHEVILLOT Frédéric GESTION MARKETING ET V	6 Avenue Jean Jaurès 71100 CHALON SUR SAONE	
10	LALLIAUME VIRGINIE RESPONSABLE CLIENTELE	14 PLACE DU SANCERROIS 75019 PARIS 19	

REMUNERATIONS DIRECTES OU INDIRECTES (dans l'ordre du tableau ci-dessus)					Frais de voyages et de déplacements (v. notice ⑥)	DÉPENSES ET CHARGES AFFÉRENTES		TOTAL DES COLONNES 5 à 8
Montant des rémunérations de toute nature (v. notice ②)	Montant des indemnités et allocations diverses (v. notice ③)	Valeur des avantages en nature (v. notice ④)	Montant des remboursements de dépenses à caractère personnel (v. notice ⑤)	TOTAL DES COLONNES 1 à 4		aux véhicules et autres biens (v. notice ⑦)	aux immeubles non affectés à l'exploitation (v. notice ⑧)	
1	2	3	4	5	6	7	8	9
1	74 040			74 040				74 040
2	72 000			72 000				72 000
3	59 422			59 422				59 422
4	52 520			52 520				52 520
5	47 081		1 967	49 048				49 048
6	41 451		2 475	43 925				43 925
7	39 561			39 561				39 561
8	27 844		2 828	30 672				30 672
9	28 179			28 179				28 179
10	27 125			27 125				27 125
**	469 222		7 270	476 492				476 492

** TOTAUX

B - AUTRES FRAIS		10
Cadeaux de toute nature, à l'exception des objets conçus spécialement pour la publicité, et dont la valeur unitaire ne dépasse pas 73 € par bénéficiaire (toutes taxes comprises)		
Frais de réception, y compris les frais de restaurant et de spectacles, qui se rattachent à la gestion de l'entreprise et dont la charge lui incombe normalement		
Total		

C - ÉLÉMENTS DE RÉFÉRENCE (v. notice ①) :			
Total des dépenses		Bénéfices imposables ⑨	
- de l'exercice(total col. 9 + total col. 10) ⑩	476 492	- de l'exercice ⑩	(713 709)
- de l'exercice précédent ⑩	543 701	- de l'exercice précédent ⑩	584 808
Nom et qualité du signataire VIELLE ALEXANDRE PRESIDENT		A MONTROUGE....., le Signature,	

Les montants sont arrondis à l'unité la plus proche



**Crédit d'impôt recherche (art 244 quater B du CGI)
et crédit d'impôt en faveur de la recherche collaborative (article 244 quater B bis du CGI)**

(article 244 quater B du CGI et
article 244 quater B bis du CGI)

Dépenses engagées au titre de l'année 2023

Rappel : Les déclarations 2069-A-SD, 2069-A-1-SD, 2069-A-2-SD et 2069-A-3-SD sont obligatoirement télé-déclarées en utilisant la procédure EDI-TDFC. Pour plus d'information sur la télédéclaration, veuillez consulter le portail fiscal www.impots.gouv.fr, rubrique "Professionnels". Dans ces conditions, il n'est plus nécessaire d'adresser une copie au ministère chargé de la recherche, les données lui étant directement transmises.

Le modèle de dossier justificatif du crédit d'impôt recherche (CIR) est à la disposition des entreprises sur le site du ministère chargé de la recherche. Ce dossier est à remplir chaque année par les entreprises pour justifier leur déclaration.

Exercice ouvert le ¹	01/01/2023	Clos le	31/12/2023
---------------------------------	------------	---------	------------

Cachet du service

Nom et prénoms ou dénomination et adresse de l'entreprise	N° SIREN de l'entreprise	443273511	Code NACE	4741Z
	Activités (cf notice)	Electronique		
SA ORDISSIMO 33 Avenue Léon Gambetta 92120 MONTROUGE		(ancienne adresse en cas de changement)		

• Sociétés bénéficiant du régime fiscal des groupes de sociétés (Article 223 A du CGI)*	CX	Désignation et adresse de la société mère		N° SIREN de la société mère	
				Nombre de sociétés du groupe (y compris la société mère) pour lesquelles une déclaration 2069-A-SD est ou sera déposée.	
Montant des crédits d'impôt du groupe (à compléter exclusivement dans le cadre du dépôt de la déclaration de la société mère, renseignement non demandé à une société fille)				DX	
Dont crédit d'impôt recherche (CIR)				DX1	
Dont crédit d'impôt en faveur de la recherche collaborative (CRC)				DX2	
Entreprises ayant engagé pour la 1 ^{re} fois des dépenses de recherche en 2023 *				AZ	

• Entreprises nouvelles créées en 2023 *	BZ		Préciser la date de début d'activité (cf notice)		
• PME au sens communautaire*	KZ	X	Préciser si entreprise autonome, partenaire et/ou liée (cf notice)		
• Chiffre d'affaires HT	DZ	2 924 550			
• Nombre de salariés	CZ	15	• Nombre de chercheurs et techniciens	EZ	6
• Sociétés de personnes * n'ayant pas opté pour l'IS	IZ		• Société bénéficiant du régime des JEI (article 44 sexies A du CGI)*		FZ
					GZ

* Cocher la case correspondante

CRÉDIT D'IMPÔT POUR DÉPENSES DE RECHERCHE PRÉVU À L'ARTICLE 244 QUATER B DU CGI

I - DEPENSES DE RECHERCHE OUVRANT DROIT A CREDIT D'IMPOT (CIR-RECHERCHE)	ANNEE CIVILE 2023	
A. DÉPENSES RELATIVES À DES OPÉRATIONS DE RECHERCHE RÉALISÉES EN PROPRE PAR L'ENTREPRISE		
Dotations aux amortissements des immobilisations affectées à la recherche	1	
Dotations aux amortissements pour les immobilisations sinistrées	2	
Dépenses de personnel relatives aux chercheurs et techniciens de recherche (sauf dépenses ligne 4 et 5)	3	
Rémunérations et justes prix au profit des salariés auteurs d'une invention résultant d'opérations de recherche	4	
Dépenses de personnel relatives aux jeunes docteurs (à indiquer pour le double de leur montant pour les vingt quatre premiers mois suivant leur premier recrutement)	5	
Autres dépenses de fonctionnement (hors frais de collection) (ligne 1 x 75%) + [(ligne 3 + ligne 4) x 43 %] + ligne 5	6	

¹ Le crédit d'impôt est calculé par référence aux dépenses exposées au cours de l'année civile. En cas de clôture d'exercice en cours d'année, le montant du crédit d'impôt est calculé en prenant en compte les dépenses éligibles exposées au titre de l'année d'ouverture de l'exercice.

Montant total des dépenses de fonctionnement : (ligne 1 + ligne 2 + ligne 3 + ligne 4 + ligne 5 + ligne 6)	7	
Frais de prise et maintenance de brevets et de certificats d'obtention végétale (COV)	8	
Dépenses de défense de brevets et de certificats d'obtention végétale (COV)	9	
Dotations aux amortissements de brevets acquis en vue de la recherche et du développement expérimental et de certificats d'obtention végétale (COV)	10	
Dépenses liées à la normalisation (à indiquer pour la moitié de leur montant cf.notice)	11	
Primes et cotisations ou part des primes et cotisations afférentes à des contrats d'assurance de protection juridique prévoyant la prise en charge des dépenses exposées dans le cadre de litiges portant sur un brevet ou un certificat d'obtention végétale (COV) dont l'entreprise est titulaire dans la limite de 60 000 €	12	
Dépenses de veille technologique dans la limite de 60 000 €	13	
Montant total des dépenses de recherche réalisées par l'entreprise : (ligne 7 + ligne 8 + ligne 9 + ligne 10 + ligne 11 + ligne 12 + ligne 13)	14	

B. DÉPENSES RELATIVES À DES OPÉRATIONS DE RECHERCHE EXTERNALISÉES AUPRÈS DE CERTAINS ORGANISMES ² (joindre la liste des organismes à partir du formulaire n° 2069-A-2-SD)	ANNEE CIVILE 2023	
Dépenses afférentes aux opérations confiées à des organismes de recherche ou experts scientifiques ou techniques agréés avec un lien de dépendance	en France :	15a
	à l'étranger ³ :	15b
Dépenses afférentes aux opérations confiées à des organismes de recherche ou experts scientifiques ou techniques agréés sans lien de dépendance	en France :	16a
	à l'étranger ³ :	16b
Montant total des dépenses de recherche externalisée auprès d'organismes de recherche ou experts scientifiques ou techniques agréés (ligne 15a + ligne 15b + ligne 16a + ligne 16b)	17	
Plafonnement des dépenses de recherche externalisée auprès d'organismes de recherche ou experts scientifiques ou techniques agréés Si ligne 17 inférieure à [ligne 14 x 3 (positif)] , reporter le montant indiqué ligne 17 Si ligne 17 supérieure à [ligne 14 x 3 (positif)] , reporter le résultat du calcul précité	18	
Plafonnement spécifique des dépenses de recherche externalisée auprès d'organismes avec un lien de dépendance Si (ligne 15a + ligne 15b) (dans la limite du montant figurant ligne 18) n'excède pas 2 000 000 €, reporter ce montant en ligne 19 Si (ligne 15a + ligne 15b) (dans la limite du montant figurant ligne 18) excède 2 000 000 €, reporter 2 000 000 € ligne 19	19	
Plafonnement spécifique des dépenses de recherche externalisée auprès d'organismes sans lien de dépendance Si (ligne 16a + ligne 16b) [dans la limite du montant suivant : (ligne 18 - ligne 19)] n'excède pas 10 000 000 €, reporter ce montant en ligne 20 Si (ligne 16a + ligne 16b) [dans la limite du montant suivant : (ligne 18 - ligne 19)] excède 10 000 000 €, reporter 10 000 000 € ligne 20	20	
Montant total des dépenses de recherche externalisée après plafonnements (ligne 19 + ligne 20) dans la limite de 10 000 000 €	21	

² Ouvrent droit au crédit d'impôt les seules opérations de recherche externalisée réalisées directement par des organismes éligibles agréés, de premier ou de second rang (BOI-BIC-RICI-10-10-20-30 II-B § 175 et 177).

³ Les prestataires publics ou privés peuvent être implantés en France, dans un Etat membre de l'Union Européenne ou de l'Espace économique européen (UE, Norvège, Islande et Liechtenstein).

C. MONTANT TOTAL DES DÉPENSES DE RECHERCHE	ANNEE CIVILE 2023	
Montant des dépenses de recherche ouvrant droit au crédit d'impôt (CIR-Recherche) <i>(ligne 14 + ligne 21)</i>	22	
Montant des subventions publiques remboursables ou non ⁴	23a	
Pour les prestataires, le montant des dépenses exposées pour la réalisation des opérations de recherche pour le compte de tiers	23b	
Dépenses exposées auprès de tiers au titre de prestations de conseil pour l'octroi du bénéfice du crédit d'impôt ⁵	24	
Montant des remboursements de subventions publiques ⁶	25	
Montant net total des dépenses de recherche <i>(ligne 22 - ligne 23a - ligne 23b - ligne 24 + ligne 25)</i>	26a	
Dont montant net des dépenses de recherche exposées dans des exploitations situées dans un département d'outre-mer	26b	

II - DÉPENSES DE COLLECTION OUVRANT DROIT AU CRÉDIT D'IMPÔT (CIR-COLLECTION)	ANNEE CIVILE 2023	
Frais de collection	27	
Frais de défense des dessins et modèles dans la limite de 60 000 €	28	
Total des dépenses de collection <i>(ligne 27 + ligne 28)</i>	29	
Montant des subventions publiques remboursables ou non ⁴	30	
Montant des dépenses exposées auprès de tiers au titre de prestations de conseil pour l'octroi du bénéfice du crédit d'impôt ⁵	31	
Montant des remboursements de subventions publiques ⁶	32	
Montant net total des dépenses de collection <i>(ligne 29 - ligne 30 - ligne 31 + ligne 32)</i>	33a	
Dont mt. net des dépenses de collection exposées dans des exploitations situées dans un dpt d'outre-mer	33b	

MONTANT NET TOTAL DES DEPENSES DE RECHERCHE ET DE COLLECTION <i>(ligne 26a + ligne 33a)</i>	34a	
Dont montant net des dépenses de recherche et de collection exposées dans des exploitations situées dans un département d'outre-mer <i>(ligne 26b + ligne 33b)</i>	34b	

III - CALCUL DU CREDIT D'IMPOT AU TITRE DES DEPENSES DE RECHERCHE ET DE COLLECTION

A. LORSQUE LA SOMME DES DEPENSES PORTEES LIGNES 34a ET 87 N'EXCEDE PAS 100 000 000 €

DÉTERMINATION DU CRÉDIT D'IMPÔT AU TITRE DES DÉPENSES DE RECHERCHE (CIR-RECHERCHE)		
Montant net total des dépenses de recherche <i>(reporter le montant indiqué ligne 26a)</i>	35a	
Dont mt. net total des dépenses de rech. exposées dans des exploitations situées dans un dpt d'outre-mer <i>(reporter le montant indiqué ligne 26b)</i>	35b	
Montant du crédit d'impôt <i>(ligne 35a-35b) x 30% + (ligne 35b x 50%)</i> ⁷	36	
Quote part de crédit d'impôt résultant de la participation de l'entreprise dans des sociétés de personnes ou groupements assimilés <i>(reporter le montant indiqué ligne 91a)</i>	37	
Montant du crédit d'impôt pour les dépenses de recherche <i>(ligne 36 + ligne 37)</i>	38a	
Dont montant du crédit d'impôt pour dépenses de recherche situées dans un département d'outre-mer	38b	

⁴ Les subventions publiques, remboursables ou non, doivent être déduites de la base de calcul du crédit d'impôt calculé au titre de l'année ou des années au cours de laquelle ou desquelles les dépenses éligibles, que ces avances ou subventions ont vocation à couvrir, sont exposées, conformément au III de l'article 244 quater B du CGI. (BOI-BIC-RICI-10-10-30-20 § 10).

⁵ Le montant des dépenses à déduire correspond soit au montant total des rémunérations allouées en contepartie de ces prestations fixées proportionnellement au montant du crédit d'impôt obtenu par l'entreprise, soit le montant des dépenses exposées autres que les rémunérations proportionnelles excédant 15 000 € hors taxes ou 5 % du montant des dépenses éligibles au crédit d'impôt minoré des subventions publiques (cf.notice)

⁶ Le montant des remboursements de subventions publiques doit être multiplié par le rapport existant entre le taux du crédit d'impôt de l'année où la subvention remboursable a été déduite et le taux du crédit d'impôt de l'année où elle est remboursée partiellement ou totalement.

⁷ Le taux est de 50 % pour les dépenses exposées à compter du 1er janvier 2015 dans des exploitations situées dans un département d'outre-mer

DÉTERMINATION DU CRÉDIT D'IMPÔT AU TITRE DES DÉPENSES DE COLLECTION (CIR-COLLECTION)		
Montant net total des dépenses de collection (<i>report de la ligne 33a</i>)	39a	
Dont mt. net total des dépenses de col. exposées dans des exploitations situées dans un dpt d'outre-mer (<i>report de la ligne 33b</i>)	39b	
Montant du crédit d'impôt pour dépenses de collection avant plafonnement de minimis (<i>ligne 39a - ligne 39b</i>) x 30% + (<i>ligne 39b</i> x 50%) ⁸	40	
Quote part de crédit d'impôt résultant de la participation de l'entreprise dans des sociétés de personnes ou groupements assimilés (reporter le montant indiqué ligne 91b)	41	
Montant total du crédit d'impôt pour dépenses de collection avant plafonnement de minimis (<i>ligne 40 + ligne 41</i>)	42a	
Dont montant du crédit d'impôt pour dépenses de collection situées dans un département d'outre-mer	42b	
Montant des aides de minimis accordées à l'entreprise dans les conditions du règlement (UE) n°1407/2013 de la Commission, du 18 décembre 2013, relatif à l'application des articles 107 et 108 du traité sur le fonctionnement de l'Union européenne aux aides de minimis	43	
Montant cumulé du crédit d'impôt et des aides de minimis (<i>ligne 42a + ligne 43</i>)	44	
Montant du crédit d'impôt pour dépenses de collection après plafonnement de minimis : Si le montant ligne 43 est égal à 200 000 €, reporter zéro ligne 45a Si le montant ligne 44 est inférieur à 200 000 €, reporter le montant déterminé ligne 42a à la ligne 45a Si le montant ligne 44 est supérieur à 200 000 €, reporter (200 000 € - ligne 43) à la ligne 45a	45a	0
Dont montant du crédit d'impôt pour dépenses de collection situées dans un dpt d'outre-mer après plafonnement	45b	
Montant total du crédit d'impôt au titre des dépenses de recherche et de collection (ligne 38a + ligne 45a)	46a	
Dont montant total du crédit d'impôt au titre des dépenses de recherche et de collection situées dans un département d'outre-mer (ligne 38b + ligne 45b)	46b	

B. LORSQUE LA SOMME DES DÉPENSES PORTÉES LIGNES 34a et 87 EST SUPÉRIEURE À 100 000 000 €

DETERMINATION DU CREDIT D'IMPOT POUR LES DEPENSES DE RECHERCHE		
Montant net total des dépenses de recherche limité à (100 000 000 € - dépenses de rech. collaborative) (<i>reporter le montant indiqué ligne 26a dans la limite de (100 000 000 € - ligne 86)</i>)	47a	
Dont mt. net total des dépenses de rech. exposées dans des exploitations situées dans un dpt d'outre-mer (<i>reporter le montant indiqué ligne 26b dans la limite de (100 000 000 € - ligne 86)</i>)	47b	
Montant du crédit d'impôt relatif aux dépenses de recherche (<i>ligne 47a - ligne 47b</i>) x 30% + (<i>ligne 47b</i> x 50%) ⁹	48	
Indiquer la part des dépenses de recherche supérieure à (100 000 000 € - dépenses de recherche collaborative) [<i>ligne 26a - (100 000 000 € - ligne 86)</i>]	49	
Puis déterminer le montant du crédit d'impôt relatif à la fraction supérieure à (100 000 000 € - dépenses de recherche collaborative) (<i>ligne 49</i> x 5 %)	50	
Montant total du crédit d'impôt (<i>ligne 48 + ligne 50</i>)	51	
Quote part de crédit d'impôt résultant de la participation de l'entreprise dans des sociétés de personnes ou groupements assimilés (reporter le montant indiqué ligne 91a)	52	
Montant du crédit d'impôt pour les dépenses de recherche (<i>ligne 51 + ligne 52</i>)	53a	
Dont montant du crédit d'impôt pour dépenses de recherche situées dans un département d'outre-mer	53b	
DETERMINATION DU CREDIT D'IMPOT POUR LES DEPENSES DE COLLECTION		
Montant net total des dépenses de collection (<i>report du montant porté ligne 33a</i>)	54a	
Dont mt. net total des dépenses de col. exposées dans des exploitations situées dans un dpt d'outre-mer (<i>report de la ligne 33b</i>)	54b	
Plafond disponible (100 000 000 € - ligne 86 - ligne 47a)	55	
Crédit d'impôt pour dépenses de collection exposées par l'entreprise [(<i>ligne 54a</i> dans la limite de la ligne 55 - <i>ligne 54b</i> dans la limite de la ligne 55) x 30 %] ⁹ ((<i>ligne 54b</i> dans la limite de la ligne 55) x 50 %)	56	
Lorsque la part des dépenses de collection excèdent le plafond disponible [(<i>ligne 54a - ligne 55</i>) > 0] le crédit d'impôt est calculé au taux de 5% [(<i>ligne 54a - ligne 55</i>) x 5 %]	57	
Crédit d'impôt pour dépenses de collection avant plafonnement de minimis (<i>ligne 56 + ligne 57</i>)	58	
Quote part de crédit d'impôt résultant de la participation de l'entreprise dans des sociétés de personnes ou groupements assimilés (reporter le montant indiqué ligne 91b)	59	
Montant du crédit d'impôt avant plafonnement de minimis (<i>ligne 58 + ligne 59</i>)	60	
Montant des aides de minimis accordées à l'entreprise dans les conditions du règlement (UE) n°1407/2013 de la Commission, du 18 décembre 2013, relatif à l'application des articles 107 et 108 du traité sur le fonctionnement de l'Union européenne aux aides de minimis	61	
Montant cumulé du crédit d'impôt et des aides de minimis (<i>ligne 60 + ligne 61</i>)	62	
Montant du crédit d'impôt pour dépenses de collection après plafonnement de minimis Si le montant ligne 61 est égal à 200 000 €, reporter zéro ligne 63a Si le montant ligne 62 est inférieur à 200 000 €, reporter le montant déterminé ligne 60 à la ligne 63a Si le montant ligne 62 est supérieur à 200 000 €, reporter (200 000 € - ligne 61) à la ligne 63a	63a	0
Dont montant du crédit d'impôt pour dépenses de collection situées dans un DOM après plafonnement	63b	
Montant total du crédit d'impôt au titre des dépenses de recherche et de collection (ligne 53a + ligne 63a)	64a	
Dont montant total du crédit d'impôt au titre des dépenses de recherche et de collection situées dans un département d'outre-mer (ligne 53b + ligne 63b)	64b	

IV - DÉPENSES D'INNOVATION OUVRANT DROIT AU CRÉDIT D'IMPÔT (CIR-INNOVATION) ⁸	ANNEE CIVILE 2023	
Dotations aux amortissements des immobilisations affectées aux opérations de conception de prototypes ou installations pilotes de nouveaux produits	65	
Dépenses de personnel affecté à la réalisation d'opérations de conception de prototypes ou installations pilotes de nouveaux produits	66	114 476
Dotations aux amortissements, frais de prise et de maintenance de brevets et de certificats d'obtention végétale (COV), frais de dépôt de dessins et modèles	67	
Frais de défense des brevets, certificats d'obtention végétale (COV), dessins et modèles	68	
Opérations confiées à des entreprises ou bureaux d'études et d'ingénierie agréés	69	43 300
Montant total des dépenses d'innovation (ligne 65 + ligne 66 + ligne 67 + ligne 68 + ligne 69)	70	157 776
Total des dépenses d'innovation après plafonnement (ligne 70 dans la limite de 400 000 €)	71	157 776
Montant des subventions publiques remboursables ou non ⁹	72	
Pour les prestataires, sommes encaissées au titre des travaux d'innovation qui leur ont été confiés	73	
Montant des dépenses exposées auprès de tiers au titre de prestations de conseil pour l'octroi du bénéfice du crédit d'impôt ¹⁰	74	
Montant des remboursements de subventions publiques ¹¹	75	
Montant net des dépenses d'innovation (ligne 71 - ligne 72 - ligne 73 - ligne 74 + ligne 75)	76a	157 776
Dont mt. net des dépenses d'innovation exposées dans des exploitations situées dans un dpt outre-mer	76b	
Dont mt. net des dépenses d'innovation exposées par les micro et petites entreprises dans des exploitations situées sur le territoire de la collectivité de Corse	76c	
Dont mt. net des dépenses d'innovation exposées par les moyennes entreprises dans des exploitations situées sur le territoire de la collectivité de Corse	76d	
Montant total du crédit d'impôt ((lignes 76a - 76b - 76c - 76d) x 30%) + (ligne 76b x 60%) + (ligne 76c x 40%) + (ligne 76d x 35%) ¹²	77	47 333
Quote part de crédit d'impôt résultant de la participation de l'entreprise dans des sociétés de personnes ou groupements assimilés (reporter le montant indiqué ligne 91c)	78	
Montant du crédit d'impôt au titre des dépenses d'innovation (ligne 77 + ligne 78)	79a	47 333
Dont montant du crédit d'impôt pour dépenses d'innovation situées dans un département d'outre-mer	79b	
Dont montant du crédit d'impôt pour dépenses d'innovation exposées dans des exploitations situées sur le territoire de la collectivité de Corse	79c	
Montant total du crédit d'impôt au titre des dépenses de recherche, de collection et d'innovation (ligne 46a ou 64a + ligne 79a)	80a	47 333
Dont montant du crédit d'impôt pour dépenses de recherche, de collection et d'innovation situées dans un département d'outre-mer (ligne 46b ou 64b + ligne 79b)	80b	

CRÉDIT D'IMPÔT EN FAVEUR DE LA RECHERCHE COLLABORATIVE PRÉVU À L'ARTICLE 244 QUATER B BIS DU CGI

V - DÉPENSES DE RECHERCHE COLLABORATIVE OUVRANT DROIT AU CRÉDIT D'IMPÔT (CRC)	ANNEE CIVILE 2023	
Dépenses facturées par des organismes de recherche et de diffusion des connaissances agréés dans le cadre d'un contrat de collaboration de recherche effective (joindre la liste des organismes à partir du formulaire n° 2069-A-3-SD)	81	
Dont dépenses éligibles afférentes aux opérations réalisées directement par des organismes de recherche et de diffusion des connaissances agréés (de premier ou second rang) ¹³	en France :	82a
	à l'étranger :	82b
Montant total des dépenses de recherche collaborative éligibles après plafonnement Si (ligne 82a + ligne 82b) n'exécède pas 6 000 000 €, reporter ce montant ligne 83 Si (ligne 82a + ligne 82b) excède 6 000 000 €, reporter 6 000 000 € ligne 83	83	
Montant des aides publiques remboursables ou non ¹⁴	84	
Montant des remboursements des aides publiques ¹⁵	85	
Montant net des dépenses de recherche collaborative (ligne 83 - ligne 84 + ligne 85)	86	
Dont montant net des dépenses de recherche collaborative exposées par les PME	87	
Montant du crédit d'impôt au titre des dépenses de recherche collaborative [(ligne 86 - ligne 87) x 40 %] + (ligne 87 x 50%)	88	
Quote-part de crédit d'impôt résultant de la participation de l'entreprise dans des sociétés de personnes ou groupements assimilés (reporter le montant indiqué ligne 91d)	89	
Montant total du crédit d'impôt au titre des dépenses de recherche collaborative (ligne 88 + ligne 89)	90	

⁸ Sont prises en compte dans l'assiette du crédit d'impôt les seules dépenses d'innovation exposées par les petites et moyennes entreprises (PME) au sens du droit de l'Union européenne.

⁹ Les subventions publiques, remboursables ou non, doivent être déduites de la base de calcul du crédit d'impôt calculé au titre de l'année ou des années au cours de laquelle ou desquelles les dépenses éligibles, que ces avances ou subventions ont vocation à couvrir, sont exposées, conformément au III de l'article 244 quater B du CGI. (BOI-BIC-RICI-10-10-30-20 § 10).

¹⁰ Le montant des dépenses à déduire correspond soit au montant total des rémunérations allouées en contrepartie de ces prestations fixées proportionnellement au montant du crédit d'impôt obtenu par l'entreprise, soit le montant des dépenses exposées autres que les rémunérations proportionnelles excédant 15 000 € hors taxes ou 5 % du montant des dépenses éligibles au crédit d'impôt minoré des subventions publiques (cf. notice)

¹¹ Le montant des remboursements de subventions publiques doit être multiplié par le rapport existant entre le taux du crédit d'impôt de l'année où la subvention remboursable a été déduite et le taux du crédit d'impôt de l'année où elle est remboursée partiellement ou totalement.

¹² Le taux est porté à 60 % pour les dépenses exposées dans des exploitations situées dans un DOM. Le taux est porté respectivement à 35 % pour les moyennes entreprises et à 40 % pour les petites entreprises pour les dépenses exposées dans des exploitations situées sur le territoire de la collectivité de Corse.

VI - CADRE À SERVIR PAR LES ENTREPRISES DÉCLARANTES QUI DÉTIENNENT DES PARTICIPATIONS DANS DES SOCIÉTÉS DE PERSONNES OU GROUPEMENTS ASSIMILÉS

Nom et adresse des sociétés de personnes ou groupements assimilés et n° SIREN (pour les entreprises)	% de droits détenus dans la société	Quote part du crédit d'impôt			
		Pour dépenses de recherche	Pour dépenses de collection	Pour dépenses d'innovation	Pour dépenses de R collaborative
TOTAL					
		91a	91b	91c	91d

VII - CADRE À SERVIR POUR LA RÉPARTITION DU CRÉDIT D'IMPÔT ENTRE LES ASSOCIÉS MEMBRES DE SOCIÉTÉS DE PERSONNES OU GROUPEMENTS ASSIMILÉS

Nom et adresse des associés membres de sociétés de personnes et n° SIREN (pour les entreprises)	% de droits détenus dans la société	Quote part du crédit d'impôt			
		Pour dépenses de recherche	Pour dépenses de collection	Pour dépenses d'innovation	Pour dépenses de R collaborative
TOTAL					
		92a	92b	92c	92d

VIII - UTILISATION DE LA CREANCE¹⁶

VII-1. Entreprises à l'impôt sur les sociétés :

Reporter le montant des crédits d'impôt déterminés ligne 80a et 90 sur le relevé de solde n° 2572-SD et les montants déterminés lignes 80a, 80b et 90 sur la déclaration des réductions et crédits d'impôt n° 2069-RCI-SD.

VII-2. Entreprises à l'impôt sur le revenu :

Reporter le montant des crédits d'impôt déterminés ligne 80a et 90 sur la déclaration de revenus n° 2042-C-PRO et les montants déterminés lignes 80a, 80b et 90 sur la déclaration des réductions et crédits d'impôt n° 2069-RCI-SD.

VII-3. Mobilisation de la créance auprès d'un établissement de crédit :

Montant des créances de CIR dont la mobilisation est demandée	93	
Montant des créances de CRC dont la mobilisation est demandée	94	

Les demandes de remboursement immédiat ou à l'issue de la période d'imputation du crédit d'impôt non imputé sur l'impôt sur les sociétés sont formulées sur l'imprimé n°2573-SD par voie dématérialisée ou sur l'imprimé n°2573-SD disponible sur le portail fiscal www.impots.gouv.fr.

VIII - SIGNATURE

A MONTRouGE Nom, Qualité <u>VIELLE Alexandre</u> <u>Président</u> Adresse email : <u>alexandre@ordissimo.fr</u> Téléphone : <u>0140847200</u>	Le Signature
--	-----------------------

¹³ Les opérations de recherche prévues au contrat de collaboration sont réalisées directement par les organismes de recherche agréés avec lesquels l'entreprise a conclu ledit contrat. Par dérogation, peuvent ouvrir droit au crédit d'impôt, les dépenses afférentes à certains travaux dont la réalisation est confiée par les organismes de recherche parties au contrat de collaboration à d'autres organismes de recherche agréés (BOI-BIC-RICI-10-15-20, II-C § 300 à 340).

¹⁴ Les aides publiques, remboursables ou non, doivent être déduites de la base de calcul du crédit d'impôt calculé au titre de l'année ou des années au cours de laquelle ou desquelles les dépenses éligibles, que ces aides ont vocation à couvrir, sont exposées, conformément au 1 du B du II de l'article 244 quater B bis du CGI (BOI-BIC-RICI-10-15-30, I-C-3 § 120 à 150).

¹⁵ Le montant des remboursements d'aides publiques doit être multiplié par le rapport existant entre le taux du crédit d'impôt de l'année où l'aide remboursable a été déduite et le taux du crédit d'impôt de l'année où elle est remboursée partiellement ou totalement.

¹⁶ S'agissant des sociétés relevant du régime de groupe prévu à l'article 223 A du CGI, la société mère joint les déclarations spéciales des sociétés du groupe y compris sa propre déclaration au relevé de solde n° 2572-SD relatif au résultat d'ensemble. Le crédit d'impôt de chaque société du groupe est porté sur la déclaration n° 2058-CG.



CREDIT D'IMPOT POUR DEPENSES DE RECHERCHE - ETAT ANNEXE

(article 244 quater B du CGI)

Dépenses engagées au titre de l'année 2023

Exercice ouvert le	01/01/2023	Clos le	31/12/2023
--------------------	------------	---------	------------

Cachet du service	Nom et prénoms ou dénomination et adresse de l'entreprise	N° SIREN de l'entreprise 443273511	Code NACE 4741Z	4741Z
	SA ORDISSIMO 33 Avenue Léon Gambetta 92120 MONTROUGE	(ancienne adresse en cas de changement) Electronique		

Sociétés bénéficiant du régime fiscal des groupes de sociétés (Article 223 A du CGI)*	CX		Désignation et adresse de la société mère	N° SIREN de la société mère

I - Obligations déclaratives pour les entreprises dont le montant des dépenses de recherche exposées en 2023 et éligibles au crédit d'impôt, au sens de l'article 244 quater B du code général des impôts, est supérieur à 10 millions d'euros et n'excédant pas 100 millions d'euros

Les entreprises dont le montant des dépenses de recherche exposées en 2023 et éligibles au crédit d'impôt, au sens de l'article 244 quater B du code général des impôts, est supérieur à 10 millions d'euros et n'excède pas 100 millions d'euros

doivent indiquer, pour l'exercice au titre duquel la déclaration est déposée, la part de titulaires d'un doctorat financés par ces dépenses ou recrutés sur leur base, le nombre d'équivalents temps plein correspondant et leur rémunération moyenne.

Part de titulaires d'un doctorat financés par ces dépenses ou recrutés sur leur base	Nombre d'équivalents temps plein correspondant	Rémunération moyenne de ces titulaires d'un doctorat

II - Obligations déclaratives pour les entreprises dont le montant des dépenses de recherche exposées en 2023 et éligibles au crédit d'impôt, au sens de l'article 244 quater B du code général des impôts, est supérieur à 100 millions d'euros

Les entreprises dont le montant des dépenses de recherche exposées en 2023 et éligibles au crédit d'impôt, au sens de l'article 244 quater B du code général des impôts, est supérieur à 100 millions d'euros doivent souscrire cet état annexe décrivant les travaux de recherche en cours en 2024, à la date de dépôt de cet état, et pour lesquels elles ont bénéficié du CIR au titre de 2023.

Par ailleurs, les entreprises doivent indiquer la part de titulaires d'un doctorat financés par ces dépenses ou recrutés sur leur base, le nombre d'équivalents temps pleins correspondant et leur rémunération moyenne.

L'absence de dépôt de cet état est sanctionnée par l'amende fiscale prévue à l'article 1729 B du code général des impôts.

A. Présentation générale de l'(des) opération(s) de R&D en cours en 2024 et pour la(les)quelle(s) les entreprises ont bénéficié du CIR au titre de 2023

Décrire succinctement l'(les) opération(s) de R&D en cours à la date de dépôt de l'état, et pour la(les)quelle(s) les entreprises ont bénéficié du CIR au titre de 2023, et le calendrier des différentes étapes de l'(des) opération(s) :

B. Travaux de R&D en cours en 2024, et pour lesquels les entreprises ont bénéficié du CIR au titre de 2023, et ressources associées.

1. Décrire la nature des opérations de recherche en cours en 2024 à la date de dépôt de l'état et pour lesquelles les entreprises ont bénéficié du CIR au titre de 2023.

B. Travaux de R&D en cours en 2024 , et pour lesquels les entreprises ont bénéficié du CIR au titre de 2023, et ressources associées.

2. Préciser les ressources matérielles et humaines associées (y compris les dépenses de recherche externalisée) :

- Personnel affecté à chaque opération (nombre, qualification, affectation à temps plein ou à temps partiel au travaux de recherche)

Opération	Nombre	Qualification	Affectation à temps plein ou à temps partiel

- Part des titulaires d'un doctorat financés par les dépenses de recherche ou recrutés sur leur base

Part des titulaires d'un doctorat	Nombre d'équivalents temps plein correspondants	Rémunération moyenne

- Immobilisations affectées à chaque opération (nature, affectation totale ou partielle au travaux de recherche)

Nature	Affectation totale ou partielle

- Opération de recherche confiées à des organismes mentionnés au d bis du II de l'article 244 quater B du code général des impôts (nature et le cas échéant montant prévu au contrat)

Nature	Montant	Nature	Montant

C. Localisation des travaux de R&D au sein de l'entreprise

Indiquer le lieu d'exécution de chaque opération de recherche en cours en 2024 , à la date de dépôt de l'état et pour laquelle l'entreprise a bénéficié du CIR au titre de 2023 (mentionner les coordonnées précises, si différentes du siège).

D. Localisation des travaux de R&D confié à des tiers

Indiquer, pour chaque opération de R&D en cours et pour laquelle l'entreprise a bénéficié du CIR au titre de 2023 , en précisant s'il existe ou non un lien de dépendance, les noms et adresses des organismes auxquels la réalisation des opérations de recherche est confiée :

Noms et adresses des organismes auxquels la réalisation des opérations de recherche est confiée	Lien de dépendance